



*bulletin d'informations
municipales de votre commune*

2020



- Boucherie Charcuterie traditionnelle
- Plats préparés
- Point vert • Gaz
- Buffet froid chaud traiteur
- Colis viande chaque mois



2, rue des Noisetiers
37460 GENILLÉ
genillemarket@orange.fr
Tél. 02 47 94 62 26

Livraisons à domicile
Du mardi, 8 h au dimanche, 12 h



PHARMACIE BURRILLON

Maintien à domicile - Matériel médical

Du lundi 10h au samedi 12h30

7, rue des Noisetiers - 37460 GENILLÉ
Tél. 02 47 59 50 37



S.A.R.L.
Varvoux
T.P.F.

TRAVAUX PUBLICS ET FORESTIERS

TERRASSEMENTS, DÉBOISEMENTS
AMÉNAGEMENT DE RIVIÈRES,
ASSAINISSEMENTS AUTONOMES
VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

« La Bouchardière » - 37460 BEAUMONT-VILLAGE

Tél. : 02 47 92 60 84 - Fax : 02 47 92 75 32

e-mail : varvoux@wanadoo.fr

DOUCET ELEC

Électricité Générale

5, La Brémondrie
37310 Chambourg-sur-Indre

06 85 52 62 32

doucet.elec.37@gmail.com



Bâtiment et industrie • Neuf et rénovation
Mise aux normes

DÉPANNAGE 7J/7 • CAMION NACELLE

CHARPENTE- COUVERTURE
Ramonage

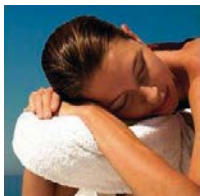


James MAZIERES

40, rue Michel de Marolles - 37460 GENILLÉ

Tél. 02 36 05 42 23 - 06 79 29 26 46

james.mazieres37@orange.fr



Institut de Beauté

Qu'importe Le Temps

Sylvie POTIER

Port : 06.87.57.03.39

Mail : potiersylvie37@gmail.com

SOMMAIRE



02 INFORMATIONS - SERVICES

- 02 • Vœux du Maire
- 03 • Réalisations et projets
- 03 • Calendrier des manifestations
- 04 • Budget communal 2019
- 04 • Tarifs communaux
- 05 À 12 • Renseignements utiles

13 CADRE DE VIE

21 ASSOCIATIONS ET AMICALES

Liste des associations

33 CULTURE - LOISIRS

44 VIE SCOLAIRE

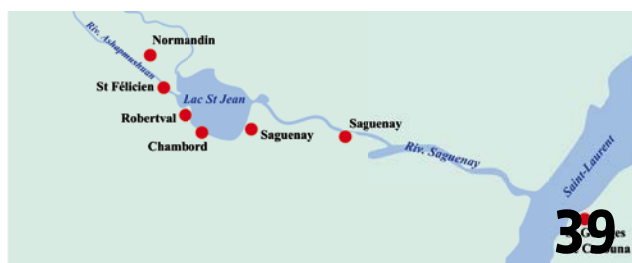


Remerciements

La municipalité remercie les annonceurs qui, cette année encore, ont permis la réalisation de notre bulletin communal. Les frais afférents à l'édition de cette plaquette sont entièrement couverts grâce à leur participation.

Cette revue est diffusée gracieusement dans tous les foyers de notre commune et adressée aux élus du département et de la région.

Merci à tous les photographes qui ont participé à l'illustration de notre bulletin, le rendant ainsi plus attractif.



Responsable de la publication Jacques HERBERT

Commission d'information Thérèse MOREAU et Rolande ROUCHE

Crédits photos Mairie de Genillé, associations et Rolande Ruche

Création et impression La Renaissance Lochoise - www.renaissancelochoise.fr

VOEUX DU MAIRE



**Chères Genilloises,
Chers Genillois**

Nous voici revenus à l'heure des vœux, que le temps passe vite...

Je suis heureux de vous présenter au nom de la municipalité que je représente une bonne et heureuse année pour 2020 pour vous et vos proches. Que cette nouvelle année vous apporte à tous joie, bonheur, santé, et vous préserve des aléas de la vie et pour ceux, aujourd'hui seuls, meurtris ou bien souffrants qu'elle apaise les maux et les colères. Vivons ensemble, véritablement ensemble, dans le respect et le souci des uns et des autres pour le bien-être de tous et pour une nouvelle année porteuse de partage et de satisfaction.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune, qu'ils s'intègrent le mieux possible et se sentent bien parmi nous.

Je souhaite ardemment que cette nouvelle année soit riche de projets et de réussites, et qu'elle vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, la réalisation de toutes vos espérances. En attendant, je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin dans lequel, comme vous le savez, vous trouverez un maximum d'informations sur notre action municipale et sur les besoins de la vie courante. C'est aussi l'occasion de provoquer un échange franc avec tous ceux qui souhaitent attirer l'attention du maire ou des adjoints sur un problème ou sur une proposition. Cela permet aussi à la municipalité, de dire ce qui est possible, immédiatement ou à plus long terme, et ce qui ne l'est pas.

Nous soutenons notre développement par des projets de constructions et logements. Neuf nouveaux logements seront disponibles cette année. Le PLU, mis en œuvre en 2019, apportent de nouvelles contraintes

dues aux nouveaux textes que nous devons respecter.

Les années précédentes, je vous ai fait part des projets à venir. Cette année je ne le ferai pas car, comme vous le savez, je ne me représente pas aux élections municipales parce que l'âge est là, à 77 ans, je ne suis plus trop jeune et à la fin du mandat ça ferait 83 ans ! Outre l'âge, après trois mandats soit 19 ans et 36 ans de gendarmerie soit 55 ans au service de l'Etat et de mes concitoyens, je voudrais penser plus à moi et être davantage avec les miens.

L'incertitude de mon propre « demain », mes aspirations plus personnelles et les capacités et responsabilités nécessaires pour faire face à la gestion d'une commune s'accroissant font qu'il est plus raisonnable de laisser la place à ceux, plus jeunes et encore plein d'entrain, qui se sentent investis d'une mission pour la commune et aussi auprès de chacun d'entre vous.

Je remercie les conseillers (j'ai une pensée pour Georges Brunel) avec qui j'ai travaillé et les personnels communaux notamment les secrétaires de mairie qui m'ont toujours assisté. Leurs compétences, souvent acquises par l'expérience et leur investissement, dépassent largement ce que beaucoup imaginent. Elles méritent toute votre reconnaissance pour l'attention et le traitement bienveillant portés à vos demandes.

Avant de vous dire au revoir, je vous résume nos principales actions que nous avons menées à bien depuis 2001.

2001 : Centre bourg 1^o tranche – Rénovation du presbytère (3 logements)

2002 : Lotissement rue des bons champs et rue du maquis Césarino

2003 : Eglise 1^o tranche – 2004 - club house - centre bourg 2^{ème} tranche

2005 : Eglise 2^{ème} tranche – 2006 : gymnase Georges Normand. – Achat bâtiment la Varenne (ex Faget)

2007 : Lotissement la Varenne 1^{ère} tranche – 2008 Eglise 3^{ème} tranche

2009 : Maison médicale – extension groupe scolaire (une classe)

2010 : Lotissement la Varenne 2^{ème} tranche – carrefour giratoire - 2011 : Centre bourg 3^{ème} tranche

2012 : Rénovation de la mairie -

2013 : Centre bourg 4^{ème} tranche - Chaudière biomasse

2014 : Médiathèque et 2 logements sociaux (cour médiathèque)

2015 : réfection de la rue de l'huilerie

2016 : réfection des rues Saint-Pierre et Imbert – Installation du dentiste -

2017 : Place Raoul Duval

2018 : City-stade

2019 : Station-service – musée alam-bic – salle d'exposition.

On pourrait ajouter ce que nous avons réalisé avec la Communauté de Communes de Montrésor, les travaux de voiries et l'éclairage public.

Je remercie les Parlementaires les Conseillers Régionaux, et les Conseillers Départementaux, Régionaux et tous les services de l'Etat qui ont soutenu les projets réalisés sur la commune et avec qui les relations ont toujours été bonnes et surtout constructives.

Je n'oublie pas les membres et élus de l'ex-communauté de communes de Montrésor (j'ai une pensée pour Monsieur Jean LEVEQUE), de l'ex-Pays et la communauté de communes de Loches Sud Touraine.

Genilloises, Genillois, c'est grâce à toutes ces personnes que nous avons pu réaliser ce que je viens d'énumérer, qu'elles en soient remerciées.

Malgré les travaux réalisés les finances communales sont restées saines. En 2001, la charge par habitant était de 15,96 €. Cette année, elle est de 4,16 €.

J'ai toujours géré la commune dans l'intérêt général, sans jamais chercher à profiter de quoi que ce soit, parfois même à mon détriment mais je ne regrette rien. Dans ces derniers mots je voudrais remercier mon épouse qui a dû aussi vivre ces années de mandats et qui m'a toujours soutenu et, pour tout dire, « être la femme du maire » ce n'est pas toujours facile et nécessite parfois quelques sacrifices !

Ce n'est pas sans un petit pincement au cœur que je vous dis à toutes et à tous « AU REVOIR » et bonne continuation.

Bonne année 2020.

Jacques HERBERT

**« Vous êtes cordialement invités
aux vœux du maire
le vendredi 10 janvier 2020,
à 19 h,
à la salle Rosine Deréan »**

Réalisations et projets

TRAVAUX ET ACHATS 2019

Atelier : Livraison tracteur ISEKY

Achat : outillage portatif à batterie (débranchage, taille haies) 5 tonnes d'enrobé froid.

Travaux réalisés par le personnel communal

Entretien des espaces verts, tonte du stade, taille des ifs, rosiers etc etc désherbage des massifs et arrosage. Entretien du cimetière, balayage des rues. Transport scolaire, location ou prêt de matériel.

Pour la foire aux marrons, installation des barrières, déviation...

Travaux d'entretien des écoles.

Fauchage des fossés et talus. Rebouchage des trous sur des voies à l'enrobé froid.

Travaux réalisés par les entreprises

École : remplacement d'une porte d'entrée (couloir coté cour). Peinture des châssis et rampes d'escalier. Pose d'une gâche électrique sur portail.

Piscine : remplacement du média des deux filtres du grand bassin. Remplacement d'une pompe balai. Renforcement du toboggan et pose d'une pompe (arrosage toboggan)

Station service : Remise en état des citernes et de la station.

Pose d'une clôture, peinture de la façade, pose d'un panneau lumineux pour les tarifs, reprise des bordures du trottoir.

Avec le concours du SIEIL : 2018/2019

Remplacement des candélabres : rue du 11 novembre, la Péodière, la Bourdillière, rue Imbert, lotissement St Pierre, chemin du Pressoir, les caves de la Roche, rue Vallée Nervau.

Ancienne boucherie : Construction d'un bâtiment pour l'alambic. Aménagement complet du local au rez de chaussée.

City stade : Pose d'un filet de protection coté route.

Presbytère : Réfection des peintures et revêtement des murs de l'entrée du rez-de-chaussée.



VOIRIE : Reprofilage et bi-couche Trillonnière, route des Bruyères, Marsin
Route d'Orbigny, Route de Céré, la Trillonnière, route des Bruyères, Marsin : rue des Mésanges

PATA : Le Coudray

Le point à temps est une technique qui a pour objet la réparation des couches de roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface : Nids de poules, arrachements



Remise en état du chemin de la Huttière, fauchage des bermes.

PREVISIONS 2020 (SOUS RÉSERVES)

Isolation de l'école, couverture du préau.

Remplacement de la porte d'entrée service jeunesse.



Piscine : Isolation des plafonds des vestiaires

Sieil : rue de la Varenne, mise en sécurité, enfouissement des réseaux.

Voirie : les Bruyères, la Clémencerie, la Bergerie, Rassay, la Pichonnière, Marsin, VC 310 – 311, la Bourdillière, l'Etrape, la Vennerie, (CCLST)

Calendrier des fêtes et cérémonies de 2020

Contacts sur le site : www.genille.eu

JANVIER

Vendredi	10	Vœux du Maire
Samedi	11	A.G. course à pied
Dimanche	12	A.G. Rétromobile club
Lundi	13	A.G. Air du temps
Samedi	18	Galette club de Football

FÉVRIER

Samedi	01	Air du Temps - Repas
Dimanche	09	Harmonie – Concert
Samedi	15	Rétromobile Club – Loto
Samedi	22	Comité de Jumelage – Repas
Jeudi	27	Anciens combattants – Thé dansant

MARS

Dimanche	01	Commune – Repas des Aînés
Dimanche	08	A.P.E. – Bourse aux jouets
Jeudi	19	Comité de Jumelage – Thé dansant
Lundi	23	Anciens combattants – A.G.
Samedi	28	Air du Temps - Repas

AVRIL

Samedi	4	Écoles – Carnaval
--------	---	-------------------

MAI

Samedi	01	Club de Football – Tournois de sixte
Vendredi	08	Anciens combattants – Repas
Samedi	23	Nacel – Spectacle
Samedi	30	Harmonie – Concert de printemps

JUIN

Samedi	06	École maternelle - Chorale
Mardi	09	Air du Temps - Pique-nique à La Frillière
Samedi	27	Fête des écoles

JUILLET

Mardi	07	Air du Temps – Pique-nique à la Vallée
Mardi	14	Course cycliste

AOÛT

Mardi	04	Air du Temps – Pique-nique aux Billots
-------	----	--

SEPTEMBRE

Jeudi	03	Air du Temps – Reprise
Lundi	14	APE – A.G.
Samedi	26	Air du Temps – Repas

OCTOBRE

Samedi	10	Comité des fêtes – Soirée dansante
Dimanche	17	Repas du Jumelage – Foire aux Marrons

NOVEMBRE

Mercredi	11	Course pédestre et randonnée – Ronde du Château d'eau Cérémonie au monument aux morts
Samedi	14	Club de tir – Soirée
Dimanche	15	Rétromobile – A.G.
Samedi	21	Club de football – Soirée dansante

DÉCEMBRE

Samedi	05	Sainte-Barbe
Samedi	19	Air du Temps – Repas arbre de Noël
Jeudi	31	Comité des Fêtes – Réveillon Saint Sylvestre

Budget communal 2019

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Frais de personnel et élus.....	469 750,00 €
Intérêts des emprunts et amortissement	50 943,70 €
Impôts taxes et assurances	93 985,00 €
Travaux d'entretien	286 500,00 €
Eau assainissement gaz électricité.....	73 500,00 €
combustibles - carburant.....	37 000,00 €
Gestion générale des services	73 619,62 €
autres fournitures	52 500,00 €
Charges intercommunales diverses	31 275,71 €
Cotisations et subventions	62 000,00 €
Etudes et recherches.....	7 000,00 €
Épargne pour investissement.....	468 830,05 €
Total.....	1 706 904,08 €

RECETTES

Excédent de fonctionnement 2018	370 594,08 €
Dotation de l'Etat	480 960,00 €
Impositions locales	471 480,00 €
Dotation de la Région (transport).....	18 000,00 €
Fond Départ. taxe habitation	23 000,00 €
Attribution compensation C.Ces	184 000,00 €
C.Cnes réajustement impôts.....	15 000,00 €
Atténuation des charges	12 500,00 €
Location des logements communaux.....	75 000,00 €
Location des salles et matériel	6 500,00 €
Produit des services.....	28 050,00 €
Recouvrements divers	21 820,00 €
Total.....	1 706 904,08 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Solde exécution	178 725,46 €
Capital des emprunts.....	83 000,00 €
Dépôt caution	2 000,00 €
PLU/Progiels	22 000,00 €
Acquisition matériel informatique	8 000,00 €
Acquisition matériels, outillage, mobiliers.....	30 400,00 €
Travaux de voirie	5 000,00 €
Éclairage public	118 000,00 €
Travaux bâtiments communaux	63 400,00 €
Aménagement local alambic et salle exposition ...	150 000,00 €
Provisionnement église	200 000,00 €
Entretien divers	59 500,00 €
Achat bâtiment.....	43 000,00 €
Dépenses imprévues.....	15 330,05 €
Total.....	978 355,51 €

RECETTES

Épargne de fonctionnement	468 830,08 €
Excédent de fonctionnement 2017	195 825,46 €
Fond de compensation TVA	65 000,00 €
Subvention de l'État	49 000,00 €
Subvention de la Région	42 200,00 €
Subvention du Département	35 000,00 €
Subvention SIEIL	62 366,26 €
Dépôt de caution	2 000,00 €
Amortissement	11 493,71 €
Produit de cession	47 000,00 €
Total.....	978 355,51 €

Tarifs communaux

SALLE POUR TOUS

(Pl. Fernand Raoul-Duval)*

Demi-journée.....	70 €	(non chauffée)
Chauffage	30 €	
Journée.....	120 €	(non chauffée)
Chauffage journée	50 €	
Deux jours.....	195 €	(non chauffée)
Chauffage 2 jours..	60 €	
Caution.....	150 €	
Forfait ménage.....	70 €	

SALLE DES FÊTES

(Salle Rosine Deréan - Rue du Stade)*

Demi-journée.....	100 €	(non chauffée)
Chauffage	40 €	
Forfait cuisine.....	40 €	
Journée.....	170 €	(non chauffée)
Chauffage journée	65 €	
Forfait cuisine.....	55 €	
Deux jours.....	310 €	(non chauffée)
Chauffage 2 jours	.80 €	
Forfait cuisine.....	90 €	
Journée supplémentaire +40 %		
Forfait ménage (nettoyage complet des locaux)	100 €	
Caution.....	450 €	
Vaisselle.....	60 €	

LOCATION SALLES

Tél. 06 71 17 36 37 - Sylvia (clés)

Tél. 02 47 59 50 21 (réservation)

Dépôt caution obligatoire

LOCATION CHAISES - TABLES*

Chaise pliante	
en fer	1,2 €..... (commune)
.....	2 €..... (hors commune)
Banc.....	2,5 €..... (commune)
.....	5 €..... (hors commune)
Plateau +	
2 tréteaux bois	8 €..... (commune)
.....	13 €..... (hors commune)
Livré à - 30 km	10 €..... (commune)
.....	20 €..... (hors commune)

LOCATION DU PODIUM

Petit modèle	
(un élément)	145 €..... (commune)
.....	160 €..... (hors commune)
Grand modèle	
(deux éléments) ...	235 €..... (commune)
.....	260 €..... (hors commune)
Frais transport	
(le km)	1 €

GARDERIE ...

Lundi-mardi-jeudi-vendredi, de 7 h à 8h30

et de 16h15 à 19 h.

Matin	2,20 €
Soir.....	3,50 €
Matin et soir.....	4,50 €
Forfait 1/2 heure.....	1,50 €
Semaine complète.....	16,50 €
Tél. 02 47 59 97 82	

PISCINE

Adulte.....	3,00 €
.....	25 € (10 entrées)
Enfant (- 16 ans).....	2 €
.....	15 € (10 entrées)

CIMETIÈRE-CONCESSIONS

15 ans.....	150 €
30 ans.....	240 €
50 ans.....	360 €

COLOMBARIUM

15 ans.....	250 €
30 ans.....	350 €
Ouverture de la case par la commune.....	25 €
Mise en place 2° urne	100 €

* Une convention est à établir avec le secrétariat accompagnée du chèque de caution et attestation d'assurance RC. Ces tarifs peuvent être réactualisés en cours d'année.

Les demandes de location de matériel sont impérativement à faire à la mairie plusieurs jours avant (minimum 1 semaine)

Renseignements utiles

SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél. 02 47 59 50 21 – Fax : 02 47 59 59 78 – e-mail : genille.mairie@wanadoo.fr – internet : www.genille.eu
Ouvert au public : mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 – Lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h

Sapeurs Pompiers de Touraine 18

Hôpital Samu de Loches 15
..... 02 47 91 33 33

Gendarmerie – Urgences 17
Montrésor 02 47 91 27 80

EDF
Sécurité dépannage 0800 123 333
..... ou 39 29

ENEDIS
<https://www.enedis.fr>
Création ou modification d'un branchem-
ent : accueil raccordement électricité
des particuliers

Services ordures ménagères
Espace de la Chartrie
21 bis, avenue F. Mitterrand
37160 Descartes 02 47 92 97 83
<https://lochessudtouraine.com>

La Poste
19 rue Jeanne d'Arc - 37460 Genillé
..... 02 47 59 50 67
Lundi au vendredi, de 10 h à 12h30 ;
samedi, de 10 h à 12 h

Notaire
Jacqueline JAYET - 33 rue des Cyprès
37460 Genillé 02 47 59 50 05
Service Négociation immobilière
..... 02 47 59 54 95

Trésor Public
12 avenue des Bas Clos - 37600 Loches
..... 02 47 91 16 30

MEETS (Maison de l'Emploi
et des Entreprises Touraine Sud)
1, place du Mal Leclerc
37600 Beaulieu-lès-Loches
..... 02 47 59 19 00

Pôle Emploi
1, place du Mal Leclerc
37600 Beaulieu-lès-Loches 39 49

Assistante Sociale
Mme RUSSEL 02 47 59 07 03
35, rue des Cyprès
Permanence le jeudi de 9h30 à 11h30.

Val Touraine Habitat (ancien OPAC 37)
Agence de Loches
69 bis rue Saint Jacques - 37600 Loches
..... 02 47 91 18 40

Touraine Logement
14 rue Pdt Merville - 37000 Tours
..... 02 47 70 18 00

SOLIHA d'Indre-et-Loire
34 rue Quintefol - 37600 Loches
..... 02 47 59 10 74

Médiathèque
3 rue Jeanne d'Arc - 37460 Genillé
..... 02 47 59 51 98
mediatheque.genille@orange.fr

Paroisse
..... 02 47 92 50 21

Office de Tourisme Loches Sud Touraine
43 Grande Rue - 37460 Montrésor
..... 02 47 92 70 71

MAISON MÉDICALE
35 rue des Cyprès - 37460 Genillé
Dr ALLEAU 02 47 59 56 56
Dr ESTEVE 02 47 59 58 58
Dr BABARY 02 47 59 58 58

Infirmiers
M. Jérôme FAICHAUD 02 47 59 59 52
M^{me} Blandine BARREAU 02 47 59 59 52

Kinésithérapeutes
M^{lle} Ariane JENSSON 02 47 59 72 57
M. Franck GIRARD 02 47 59 72 57

Osthéopathes
M. Frédéric BOSSARD
M^{me} Nathalie CHAUMIER
..... 06 33 42 18 02

Orthophoniste
Mme Violaine VOISIN.. 06 47 50 52 72

Psychomotricienne
Mme Josepha JUILLET
(diplômée d'Etat) 06 31 91 38 66

Cabinet Dentaire
M. CRISAN 02 47 59 63 74

Pharmacie
M. Christophe BURILLON.. 02 47 59 50 37

Art thérapeute
A. FUSILLIER
17, place Agnès-Sorel 06 26 23 37 77

Collège de Montrésor
..... 02 47 92 60 49

Ecole Primaire
Mme SIGONNAUD-BASTARD
..... 02 47 59 56 38

Cantine autonome associative
..... 07 84 28 10 84
assocantinegenille37@gmail.com

Garderie Municipale
Mme Sylvie DUPONT 02 47 59 97 82

Assurés sociaux
Une borne est installée à la pharmacie
pour la mise à jour de la carte VITALE.

Ordures ménagères
Organisation des collectes
Bourg et campagne : jeudi de chaque
semaine, toute l'année.
Jours fériés : la collecte est reportée au
lendemain.
Tri sélectif : même jour et même horaire
que les ordures ménagères.

NOTA : Suivant les horaires de passage
nous conseillons de sortir les sacs ou
containers la veille au soir. Les sacs jaunes
du tri sélectif sont disponibles à la média-
thèque et à la mairie aux heures d'ouver-
ture.

Emplacement des containers à verre
et à papiers
- Parking du cimetière.
- Quartier de la Varenne – intersection rue
des Erables et des Cèdres.
- Salle des Fêtes (verre seulement)
- Déchetterie de la Vénérie, route de
Montrésor.
- Entre Logny et Montpertuis
(verre seulement).

Piles usagées :
sont à votre disposition :
- 2 poubelles rouges dans le bourg (mairie
et école).
- 1 poubelle à la déchetterie.

Déchetteries
ZA e la Vénérie - Route de Montrésor
..... 06 75 28 34 57
Sur justificatif de domicile. Fermée les
jours fériés.
Renseignements : 02 47 91 19 23
Carte magnétique obligatoire : for-
mulaire en mairie ou sur Internet :
www.lochessudtouraine.com

Heures d'ouverture :
• du 1^{er} octobre au 31 mars
De 9 h à 12h15 et de 14 h à 16h45
• du 1^{er} avril au 30 septembre
De 9 h à 12h15 et de 14 h à 17h45
Ouverte les mardis matin, jeudis matin et
samedis après-midi

Tout dépôt à la déchetterie est gratuit.
Produits interdits : pneus, ordures ménagères

Délivrance de la carte nationale d'identité et passeport

Depuis mars 2017, la procédure de la délivrance de la carte nationale d'identité est simplifiée et traitée selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Vous devrez vous rendre dans l'une des communes ci-dessous :

- Pour l'agglomération tourangelle : Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Tours et ses annexes (Saint-Symphorien, Sainte-Radegonde et les Fontaines)
- Amboise
- Bléré
- Château-Renault
- Fondettes
- Montbazou
- Neuillé-Pont-Pierre
- Pour l'arrondissement de Chinon : Bourgueil, Chinon, Langeais, Richelieu et Sainte-Maure-de-Touraine
- Pour l'arrondissement de Loches : Loches et Preuilly-sur-Claise

Vous avez la possibilité de faire une pré-demande en ligne depuis votre domicile en vous connectant sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://ants.gouv.fr>. Vous conserverez le numéro de demande de carte d'identité que vous présenterez à la mairie.

Les communes vous accueilleront sur rendez-vous, pendant lequel sera effectuée la prise d'empreintes et vérifiée la complétude du dossier.

Une fois confectionné, le titre vous sera remis par la mairie de la commune où vous aurez fait la demande.

Vous serez averti(e) par SMS de la disponibilité de votre titre : vous rapporterez, sauf en cas de perte ou de vol, l'ancien titre que vous remettrez lorsque vous prendrez possession du nouveau.

Pour toutes demandes de renseignements, veuillez contacter une de ces communes.

Pièces demandées	S'adresser à	Pièces à fournir	Coût
Copie intégrale d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer nom, prénoms et date de naissance + nom de jeune fille pour les femmes mariées. Pour les mineurs de parents divorcés fournir une copie du jugement de divorce.	Enveloppe timbrée
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer nom, prénoms et date du mariage	Enveloppe timbrée
Déclaration décès	Lieu de décès	Livret de famille ou carte d'identité (impérativement) et certificat de décès	
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du lieu de domicile	Indiquer nom, prénom et date du décès	Enveloppe timbrée
Extrait d'actes pour les Français nés à l'étranger et les naturalisés	Ministère des Affaires Etrangères Service Central de l'Etat Civil - BP 1056 44035 Nantes Cedex www.diplomatie.gouv.fr/etranger/scec/demande.html	Indiquer nom, prénoms, date et lieu de naissance, mariage ou décès réf. naturalisation + filiation	Enveloppe timbrée
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu du domicile	Formulaire à remplir	Gratuit pour le 1 ^{er} duplicata
PACS (enregistrement, modification, dissolution)	Mairie du domicile. Prendre rendez-vous pour constitution du dossier		
Changement de prénom	Secrétariat de mairie.		
Légalisation de signature en présence de l'employé municipal	Mairie du domicile	Se présenter avec la pièce à légaliser et une pièce d'identité comportant photo et signature. Attention le demandeur doit signer devant l'officier d'Etat Civil	Gratuit

Afin d'éviter tout litige, les imprimés doivent être remplis par le demandeur lui-même

Pièces demandées	S'adresser à	Pièces à fournir	Coût
Attestation d'accueil (séjour pas plus de 3 mois)	Mairie du domicile de l'hébergeant	- Timbre électronique à 30 € (faire la demande sur le site timbres.impots.gouv.fr) - Copie de la carte nationale d'identité ou passeport pour l'hébergeant et l'hébergé - Justificatif de domicile - Copie attestation d'assurance de l'hébergeant si il assure l'hébergé - Avis d'imposition de l'hébergeant - Surface de la maison d'habitation Pour plus d'informations, contacter le mairie	
Inscription sur les listes électorales	Mairie du domicile servicepublic.fr	Titre d'identité + un justificatif de domicile Formulaire à renseigner en mairie	Gratuit
Extrait de casier judiciaire pour les Français (nés en France)	Casier Judiciaire Central 107 rue du Landreau 44079 NANTES Cedex	www.cjn.justice.gouv.fr	
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance à Tours	Livret de famille + courrier manuscrit de demande	Gratuit enveloppe timbrée pour réponse
Certificat d'hérédité	Au notaire uniquement		
Inscription au recensement militaire obligatoire	Mairie du domicile dans le trimestre de son 16 ^e anniversaire	Livret de famille des parents + carte d'identité du recensé	Gratuit (si perte de l'attestation de recensement duplicata établit par le Centre du Service National à Angers)
C.M.U (Couverture Maladie Universelle)	Se renseigner auprès des services sociaux		Gratuit
R.S.A. (Revenu de Solidarité Active)	Se renseigner auprès des services sociaux		Gratuit
A.P.A. (Aide Personnalisée Autonomie)	Se renseigner au Conseil Départemental ou services sociaux		Gratuit
Carte d'Invalidité civile	Bureau d'aide sociale, mairie, maison départementale des handicapés 02 47 75 26 66	Formulaire à remplir, certificat médical très précis à retirer au CIAS - 7 rue de Tours à Loches, deux photos, justificatif de domicile, extrait d'acte de naissance ou pièces d'identité	Gratuit
Carte du Combattant	ONAC (Office National des Anciens Combattants) 02 47 05 46 75	Formulaire à remplir, une photo d'identité récente, photocopie de la CNI, N° d'immatriculation à la SS	Gratuit
Carte d'invalidité des Anciens Combattants et Victimes de Guerre	ONAC (Office National des Anciens Combattants) 02 47 05 46 75 Permanence 2 ^e mercredi du mois de 14h à 16h 7 rue de Tours à Loches	Une photo d'identité récente le titre de pension et en cas de renouvellement le talon de mandat justifiant le versement des arrérages de pensions échus et l'ancienne carte	Gratuit

Pièces demandées	S'adresser à	Pièces à fournir	Coût
Demande de Permis de Chasser	Fédération des Chasseurs 9 Impasse Heurteloup 37012 Tours Cedex 02 47 05 65 25		Suivant la nature du permis
Urbanisme	Formulaire à retirer en mairie ou télécharger sur le site : equipement.gouv.fr	Permis de construire - Permis de démolir Déclaration préalable Certificat d'urbanisme	
Permis de conduire	Uniquement en ligne : www.indre-et-loire.gouv.fr		

Carte grise : démarches en ligne



Vous souhaitez refaire votre carte grise ou simplement modifier l'adresse mentionnée dessus ? Vous achetez un véhicule d'occasion ? À partir du 6 novembre 2017, toutes les démarches de certificat d'immatriculation (ex carte grise) se feront en ligne et non plus aux guichets des préfectures.

Pour effectuer ces démarches dans les meilleures conditions, il vous faut donc être équipé d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, d'une connexion internet et d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique...).

À partir de là, vous devrez soit créer un

compte sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), soit utiliser votre connexion France connect sachant que certaines démarches nécessiteront obligatoirement de passer par France connect.

Comme cela est possible actuellement en cas d'immatriculation d'un véhicule neuf par exemple, vous pourrez continuer à passer par un professionnel de l'automobile habilité pour effectuer certaines démarches à votre place.

Attention

Si vous n'êtes pas équipé ou si vous éprouvez des difficultés dans l'usage

de ces nouveaux outils numériques, des points d'accueil seront mis en place en préfecture où des médiateurs pourront vous aider dans vos démarches en ligne.

Rappel

Cette dématérialisation est déjà en place dans les départements 08, 10, 21, 25, 39, 51, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 71, 77, 88, 89, 90 et 94 depuis le 2 octobre 2017.

Textes de référence

Arrêté du 29 septembre 2017 modifiant l'arrêté du 23 mai 2017 portant création d'un système de téléservices destiné à l'accomplissement de démarches administratives relatives aux certificats d'immatriculation des véhicules

Arrêté du 29 septembre 2017 modifiant l'arrêté du 10 février 2009 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « système d'immatriculation des véhicules » ayant pour objet la gestion des pièces administratives du droit de circuler des véhicules

Arrêté du 13 octobre 2017 portant information du public sur la dématérialisation des démarches administratives relatives aux certificats d'immatriculation et modifiant l'arrêté du 9 février 2009 relatif aux modalités d'immatriculation des véhicules.

L'accueil à la mairie

Du changement, suite au départ de Madame Berruer, une nouvelle secrétaire a été engagée au mois de septembre : Madame Amélie Bizeau qui, habite notre village, est connue des Genillois, maintenant ils ont le plaisir de la voir « derrière le comptoir à l'accueil de la mairie ».

Au sein de la mairie, nous lui avons déjà souhaité la bienvenue, au nom de tous nous renouvelons ces souhaits : qu'elle se plaise parmi nous pour longtemps...

L'équipe municipale



Boîte à livres, pas à n'importe quoi

Dès son installation cette boîte a eu un vif succès, elle est alimentée par la médiathèque, livres en double, ne sortant plus depuis longtemps, tous en très bon état et par des dons de particuliers.

Il ne faut en aucun cas tolérer de propagande qu'elle soit politique, ou religieuse...

De plus ne déposez pas d'ouvrages trop anciens, ou abîmés, ils prennent inutilement de la place car ils ne sont pas choisis.

Merci de votre compréhension.

Th. Moreau

Éclairage passage piétons devant l'abri-bus

Cet éclairage, avenue du 8 Mai, est composé de produits français à forte autonomie et forte puissance, répondant aux normes d'éclairage public, qui s'adapte à toutes les applications urbaines. 100% solaire, cet éclairage n'a pas besoin d'être raccordé au réseau et n'est soumis à aucune coupure. Pas de maintenance avant 10 ans et aucun coût de fonctionnement. Cet éclairage contribue à la préservation de l'environnement. La journée, le panneau photovoltaïque capte l'énergie du soleil et le stocke dans la batterie, à la tombée de la nuit, la batterie libère l'énergie stockée durant la journée pour alimenter la lanterne LED.



Attention aux arnaques par téléphone

Il existe différentes formes d'arnaques téléphoniques :

• **Leping-Call ou le spam vocal** : Cette arnaque pourrait se nommer « technique de l'appel en absence ». Cela consiste à appeler un numéro de téléphone en ne laissant sonner qu'une fois. Vous n'avez pas le temps de décrocher et vous avez le réflexe de rappeler le numéro du correspondant affiché. Vous tombez alors sur un numéro surtaxé. Plus vous restez en ligne, plus vous paierez cher votre appel téléphonique. L'objectif de l'escroc est donc de vous maintenir en ligne pour augmenter ses profits.

• **Le « faux appel » d'une hotline (vishing)** : L'escroc se fait passer pour le service client d'une grande enseigne et vous demande des éléments confidentiels (numéro de carte ou coordonnées bancaires...). Attention, ne transmettez jamais de données confidentielles par téléphone. En effet, les « vrais » enseignes ou organismes utilisent des procédures sécurisées et ne demandent pas les informations par téléphone. À titre d'exemple, découvrez les fausses annonces Pôle Emploi.

• **Le harcèlement téléphonique** : Cela correspond à une pratique commerciale agressive pour vous forcer à acheter un bien ou un service. De plus, les horaires d'appel peuvent gêner fortement le quotidien (tôt le matin ou la nuit).

Il convient également d'être vigilant aux nouvelles techniques

des escrocs : par exemple, les escrocs à « l'appel en absence » adaptent leur technique pour continuer à déjouer la vigilance des personnes. Pour cela, ils n'utilisent pas un numéro surtaxé pour leur premier appel, mais un numéro classique commençant par un préfixe 01, 02, 03, 04 ou 05. Vous êtes plus en confiance qu'avec un numéro surtaxé type 08 et vous appelez plus facilement.

Le faux démarchage commercial EDF

Il s'agit de personnes mal intentionnées qui usurpent l'identité d'EDF pour gagner la confiance des clients et leur extorquer des fonds en leur vendant des soi-disant biens et des services. Ils procèdent souvent de la manière suivante :

1. Ils vous mettent en confiance en demandant des informations relatives à votre contrat d'électricité, et vous demandent de leur envoyer ou transmettre votre dernière facture par exemple.
2. Puis ils souhaitent obtenir vos coordonnées bancaires en invoquant un prétexte, ou en vous proposant un produit ou un service ;
3. Ils vous vendent le produit ou service en question (qui n'existe pas) et parfois piratent vos comptes bancaires.

Troubles de voisinage : bruits de comportement

Conflits de voisinage : recours à la médiation

16 oct. 2019

La loi n°2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice impose le recours à la conciliation (conciliateur de justice) ou à la médiation, préalablement à la saisine du tribunal, s'agissant de certains conflits de voisinage.

Un décret en Conseil d'État doit déterminer les conflits de voisinage concernés par cette nouvelle obligation.

Les informations contenues sur cette page restent d'actualité et seront modifiées après la parution de ce décret.

Les bruits de voisinage (générés par le comportement d'une personne ou d'un animal) causant des nuisances sonores peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.



Bruits punissables

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit : par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement, (cri, talons, chant, fête familiale...), ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...), ou par un animal (exemple : aboiements).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, on parle de tapage nocturne.

À savoir : les nuisances olfactives (barbecue, ordures, fumier...) ou visuelles (par exemple : gêne occasionnée par une installation) peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage.

La nuit

Il n'existe pas de définition du tapage nocturne (plages horaires concernées). Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps. Il y a tapage nocturne lorsque : l'auteur du tapage a conscience du trouble qu'il engendre, et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage.

En journée

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps.

Brûler ses déchets verts, c'est interdit !

Depuis très longtemps à la campagne, mais aussi désormais aux abords des villes, les particuliers qui entretiennent leur propriété et n'ayant pas les moyens d'emporter leurs déchets verts à la déchetterie, les font brûler, incinérateur de jardin ou pas. Il s'agit principalement des éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage, de désherbage du potager, etc.

Dans la réalité, la réglementation interdit

les feux et opérations de brûlage des déchets végétaux dans le jardin. En effet, depuis une circulaire du 18 novembre 2011 des ministères de l'Environnement, de la Santé et de l'Aménagement des Territoires, la règle est "l'interdiction de brûlage des déchets verts", d'autant plus qu'ils sont acceptés et valorisés dans les déchetteries. Cette interdiction de brûler à l'air libre des déchets verts est généralement reprise à l'article 84 du Règlement sanitaire départemental.



ADIL

UN OUTIL AU SERVICE DU PUBLIC ET DES ACTEURS DE L'HABITAT

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, l'ANIL, comme les ADIL au plan local, regroupe les principaux responsables de l'habitat : professionnels publics et privés de l'immobilier, organismes représentant les familles et les usagers, pouvoirs publics et organisations d'intérêt général.

73 départements sont déjà desservis par près d'une centaine de Centres d'Information sur l'Habitat et 700 permanences

hebdomadaires ou bi-mensuelles en mairie des chefs-lieux de cantons.

Les services proposés au public dans les ADIL : un conseil complet, objectif et personnalisé sur tous les aspects des questions de logement et d'urbanisme, une présentation de l'offre de logements, de lotissements et de terrains disponibles à la vente ou à la location, est en outre assurée par certaines ADIL. <http://www.anil.org/>

F.S.L.

Le fonds solidarité logement qui dépend

du Conseil Général, vise à aider les personnes en difficulté à accéder à un logement locatif ou à s'y maintenir. Cette aide est désormais étendue aux dettes en matière d'eau, d'énergie et de services téléphoniques. Ce fonds permet l'attribution d'aides financières et parfois d'un accompagnement social.

Aide à l'accès et au maintien dans un logement : accueil du Public :

21 rue Edouard Vaillant

37000 TOURS

Tél 02 47 31 49 38

Isolation à 1 € : attention aux pièges !

L'isolation à 1 € n'est pas une arnaque mais elle reste un marché juteux qui n'attire pas que des bons professionnels. Voici les pièges que vous pouvez rencontrer :

Vite, un autre chantier ! Une entreprise qui recherche à enchaîner rapidement les chantiers sera à éviter. Par exemple, une société prête à faire plus d'1h30 de route pour isoler une petite surface doit vous interpellier. De même, voici les très mauvais signaux qui pressentent un travail « bâclé » :

- Le professionnel n'a pas effectué de visite technique avant son intervention, il découvre le chantier et ses contraintes à son arrivée.
- Il ne vérifie pas la qualité de pose de l'isolation préexistante s'il y en a une (présence de « vagues », isolation noircie...) et se contente de rajouter une couche d'isolant soufflé.
- Malgré les piges installées (sortes de règles qui mesurent la hauteur de l'isolant), l'isolation n'est pas homogène sur toute sa surface.

• Les « coins » plus difficiles d'accès ne sont pas traités ce qui entraîne des ponts thermiques (rupture dans l'isolation par laquelle la chaleur s'échappe).

Les « accès » ne sont pas pris en compte correctement. Par exemple, un chemin doit être créé pour avoir un accès à la VMC afin de ne pas « marcher » sur l'isolant (ce qui le dégrade totalement). De même, la trappe d'accès aux combles doit être surélevée pour garantir un accès facile (pas d'isolant qui tombe dans la maison).

• Les spots et les conduits de cheminée ont été mal intégrés dans l'isolation. Nous rappelons que tout matériel électrique et source de chaleur sont interdits au sein de l'isolation. Les câbles électriques doivent être repérés car en cas d'intervention future, il sera très difficile de les retrouver.

• Il passe un temps record à votre domicile (2 heures environ).

Un remboursement après le chantier : Écartez d'office les professionnels qui proposent de financer vos tra-



voux à l'aide d'un prêt et qui vous promettent de vous faire bénéficier de l'offre dans un second temps. Assurez-vous de pouvoir déduire les CEE de votre montant global de travaux lors de la signature du devis.

L'isolation à 1 € ? Ça se termine demain ! Certains professionnels mettent la pression en jouant sur l'incertitude du dispositif : « signez avant la fin du mois, ou il sera trop tard ! ». Prenez toujours le temps de la réflexion pour prendre une décision « à tête reposée ». L'isolation à 1 € est en outre reconduite jusqu'en 2020.

Une facture supérieure à 1 € ? L'isolation des combles à 1 € reste le plus souvent proposée aux chantiers « standards ». D'une part, l'accès à vos combles doit être facile et tout frais

qui justifie un accès difficile s'ajoutera à la note totale. Toutefois, comme l'isolation à 1 € reste lucrative pour les professionnels, certains peuvent proposer une isolation « gratuite » même sur différents postes (isolation du plancher, des murs...).

De la laine de verre, un point c'est tout ? Le choix proposé par défaut sera le plus souvent celui de la laine de verre car c'est l'isolant le moins coûteux. S'il joue bien son rôle en hiver, ce n'est en revanche pas le meilleur isolant pour le confort d'été. La ouate de cellulose sera ici un choix plus pertinent pour un faible surcoût. Si vous recherchez à améliorer votre confort estival, ce sera probablement à vous de prendre l'initiative de cette demande.

Des épaisseurs à minima : Par défaut, les artisans se baseront sur l'épaisseur d'isolation la plus faible possible pour atteindre l'aide financière des CEE. N'hésitez pas à demander une augmentation de ces valeurs car une fois ces travaux effectués, l'opération ne sera plus rentable.



Triez, chez soi

Sacs jaunes ou containers à couvercles jaunes ne doivent recevoir que des cartonnettes, des briques, des canettes, des boîtes de conserve et des bouteilles ou bidon en plastique.

Il est tout à fait inutile de mettre un sac jaune dans votre container, cela fait double usage et les sacs jaunes ne sont pas recyclables !

Bien sûr rien d'autre dedans !

Si vous souhaitez acquérir un container veuillez demander un formulaire à la mairie, il vous en coûtera 15 euros, dès la livraison vous serez averti.

Th. Moreau

Mon jardin sans pesticide



Particuliers, jardiniers amateurs

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides évolue.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. Cette interdiction, issue de la loi Labbé, concerne aussi les collectivités qui n'ont plus le

droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent ! Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant. Vous pouvez par exemple :

- planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol,
- cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels,
- utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs,
- favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs.

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au

bon moment selon le stade de développement du biogresseur et les conditions climatiques.

Retrouvez l'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sur le site : www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, il doivent être **rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire**, si possible dans leur emballage d'origine, afin de bénéficier d'une prise en charge et d'un traitement sécurisés, dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Il est donc important de ne pas les jeter à la poubelle ou dans les canalisations.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.fr

12

BULLETIN MUNICIPAL - GENILLÉ 2020

La communauté catholique à Genillé

Les pères à votre service sont fr. Yves-Marie Curé-moderateur (obsèques) 02 47 92 55 81, fr. Wojtek: Curé (baptêmes et catéchisme) tel. 06 20 62 05 32 ; fr. Henri-Dominique Curé (mariages) tel. 07 86 51 24 48 Tél. général : 02 47 92 26 07

Pour les **messes dominicales**, le bulletin paroissial « L'Immaculée » que vous trouverez à l'église et au secrétariat de la mairie, vous informe de la date, précisant s'il s'agit de la messe du samedi à 18 h 30 ou du dimanche à 9 h 45. Ces informations se trouvent également sur le tableau d'affichage du mur de l'église à côté de l'entrée latérale.

Glissés dans votre boîte aux lettres, l'avis de Noël et celui de Pâques vous donnent l'horaire détaillé des deux plus importantes fêtes chrétiennes.

Le catéchisme : Les rencontres des enfants scolarisés du CE2 à la 6ème, se déroulent le mercredi après-midi, au Presbytère de Genillé, 2 fois par mois. Pour les enfants de 1ère et 2ème année de 13h30 à 14h30. Pour les enfants de 3ème année de 14h45 à 15h45. La préparation des Professions de foi à lieu à



Saint Quentin sur Indrois, à la Maison Saint Jean, un mercredi sur deux, de 14h30h à 16h.

Les inscriptions sont toujours possibles en cours d'année même pour des enfants n'ayant pas reçu le baptême. (Mme Marcadon : 02 47 92 55 49).

Pour recevoir les sacrements : il est souhaitable de participer à la vie de la paroisse, les Pères sont là pour vous accompagner dans cette démarche .

• **Pour les baptêmes**, prendre contact avec le père 1 mois et demi ou 2 mois avant.

• **La Confirmation** est proposée dès l'âge de 15 ans, la célébration a lieu cette année à Ligueil samedi 16 mai à 17 h.

• **Pour les Confessions**, sur demande, quand vous le voulez, ainsi que lors des

célébrations pénitentielles de l'Avent et du Carême.

• **Le sacrement des malades** est donné sur demande ; n'hésitez pas, les prêtres sont toujours disponibles, le Service évangélique des malades veille à relayer vos appels- 06 32 41 33 90.

• **Pour les mariages**, la préparation s'échelonne sur 11 mois, et il est conseillé de voir la disponibilité du prêtre avant l'organisation des festivités qui suivront.

Quelques dates à retenir à Genillé

- Messe de Sainte Cécile avec l'Harmonie Municipale le dimanche 17 novembre 2019 à 9 h 45

- Messe de Noël le lundi 24 décembre à 18h

- Dimanche 5 janvier 2020 à 9 h 45 à Chédigny, Messe suivie des VCEUX du Curé, salle des fêtes - Messe de Pâques Dimanche 12 avril à 10h30 à Genillé

-WEEK END MISSIONNAIRES à ne pas manquer ! 30 jeunes viennent des 4 coins de France jusqu'en notre paroisse pour évangéliser : 14-15 mars à Genillé Les samedis après-midi : activités spéciales jeux, chants, concerts... pour enfants, jeunes et familles.

L'ADMR : l'Association du Service à Domicile



L'ADMR est présente dans chaque commune du canton. Ce sont des bénévoles, avec l'aide d'une Chargée de Secteur, Emeline ABAIKOU, qui en assurent le bon fonctionnement : tâches administratives, gestion des plannings, suivi des dossiers et maintien du lien avec les professionnels.

Le bureau est ouvert tous les Jedis de 13h30 à 16h30 à côté de la poste de GENILLE rue Jeanne d'Arc 37460 GENILLE Vous pouvez nous contacter au 02 47 92 60 31.

SERVICE PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES HANDICAPÉES

L'ADMR met à disposition des aides à domicile, formées et recrutées pour leurs compétences techniques et leurs

qualités humaines. Les tâches assurées sont très diverses : entretien du logement, courses, aide aux déplacements, préparation des repas, aide à la toilette, ... Notre intervention peut être de courte durée (sortie d'hospitalisation) ou de longue durée (maintien à domicile). L'association vous informera de vos droits aux aides financières qui varient selon votre âge, votre degré d'autonomie et vos ressources.

Contact : Mme FLAMAN au 02 47 92 60 31

SERVICE FAMILLE

L'ADMR vient en aide aux pères ou mères de famille qui font face à une maladie, une hospitalisation, un accident, une grossesse, une naissance, une surcharge d'activité ou la maladie d'un enfant. En fonction de votre situation, la Caisse d'Allocation Familiales peut vous accorder des aides financières. Nous pouvons mettre à votre disposition une TISF (Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale) ou une auxiliaire familiale. Elle s'occupera des soins aux



enfants, préparation des repas, entretien du logement, repassage, ... Nous proposons également un service de Garde d'Enfants à Domicile, avant et après l'école, ainsi que le mercredi.

Contact : Mme POUIT au 06 81 03 90 46

SERVICE PORTAGE DE REPAS

Ce service est proposé à tous les habitants du canton. Plusieurs types de repas sont proposés: menus au choix pour les personnes sans régime, ainsi que des repas sans sel, mixés, etc. Les repas sont livrés à domicile au moyen d'un véhicule frigorifique.

Contact : Bureau ADMR au 02 47 59 44 20

RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S ENFANTS PARENTS (RAMEP)

Une nouvelle animatrice est arrivée au Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Enfants Parents (RAMEP) depuis mi-septembre 2018, Emeline. Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Enfants Parents de l'antenne de Montresor, est un service qui a pour vocation l'accompagnement à la fonction parentale et le soutien à la professionnalisation des assistantes maternelles. Le RAMEP est un :

- lieu de ressource pour les parents qui recherchent un mode de garde, adapté à leurs besoins et à leur vie personnelle, un contrat de travail ou un soutien à la fonction parentale
- pôle ressource pour les assistantes maternelles agréées du territoire : soutien à leur professionnalisation (législations, droits et devoirs, formations) et lieu de rencontres, d'échanges entre petits et grands, parents et assistantes maternelles.
- temps de rencontres parents et/ou assistantes maternelles, en dehors de la présence des enfants, pour échan-

ger autour d'une thématique (soirée à thème, conférence).

Des ateliers d'éveil sont proposés chaque semaine dans différentes communes du territoire (Orbigny, Genillé et Villeloin coulangé), aux enfants de 0-3 ans accompagnés d'un adulte (parent, assistant(e) maternel(le)). Chaque matinée, des jeux différents sont proposés aux enfants pour leur permettre de découvrir, d'expérimenter, d'entrer en relation avec d'autres enfants, d'évaluer en fonction de leur âge et de leurs compétences, sous le regard soutenant de l'adulte. Histoires, chansons, ateliers manuels, intervenants, visites à la bibliothèque, bébé-nageurs, matinées passerelles à l'école maternelle, sorties, manifestations festives (chasse aux œufs de Pâques, fête du ram, spectacle de Noël, sorties à la ferme, à l'aquarium) se succèdent pour proposer différents supports de rencontres. Le calendrier des matinées d'éveil est disponible sur le site de la communauté de commune Loches sud touraine



Le but du RAM étant d'être un service de proximité où chacun peut y trouver une place en fonction de ses besoins, envies. Un lieu de rencontre et de partage pour petits et grands.

Horaires d'ouverture : les lundis de 9h30 à 17h, les mardis de 8h45 à 17h et le jeudi de 8h45 à 12h30.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'animatrice du RAMEP, Emeline PASCAUD au 06.07.23.16.37 ou par mail : ram.montresor@fede37.admr.org

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

La Communauté de Communes Loches Sud Touraine propose des Accueils de Loisirs et Accueils Ados pour les enfants et les jeunes sur l'ensemble du territoire.

Les Accueils de loisirs de Genillé, Orbigny accueillent les enfants de 3 à 10 ans (à la journée ou à la demi-journée) **les mercredis**.

L'accueil de loisirs de **Loché sur Indrois** est ouvert pendant les **vacances scolaires**. Des péricentres (accueil



avant et après l'accueil de loisirs) **avec transport** vers Loché-sur-Indrois sont proposés à Genillé et Orbigny. Les activités manuelles, sportives et artistiques, mais aussi la vie en collectivité sont encadrées par des animateurs diplômés.



ACCUEILS	HORAIRES	INFORMATIONS	
Genillé (le mercredi) , 1 rue Imbert	7h30-18h30	Péricentre et transport pendant les vacances scolaires jusqu'à Loché sur Indrois	
Orbigny (le mercredi) , Rue Jeanne d'Arc	7h30-18h30	Péricentre et transport pendant les Mercredis depuis Loché sur Indrois et Villeloin	Péricentre et transport pendant les vacances scolaires jusqu'à Loché sur Indrois
Loché sur Indrois (vacances scolaires) , Place de l'Eglise	7h30-18h30	Péricentre et transport depuis Genillé et Orbigny	

Le **Service Jeunesse** basé sur Montrésor accueille les jeunes à partir de **11 ans**. Ils viennent pour échanger, s'amuser, faire leurs devoirs... Bref, vivre ensemble et partager de bons moments. Les activités programmées (sorties, soirées, séjours...) sont imaginées et réalisées par les jeunes !

Un service de **ramassage en minibus** est organisé pour accueillir tous les ados des communes environnantes. Les frais d'inscription annuels au service Jeunesse s'élèvent à 6 € !



SERVICE JEUNESSE À MONTRÉSOR 11-17 ans

ACCUEILS	HORAIRES
Mardi et vendredi Les animateurs accueillent les jeunes à la sortie du collège)	16h50-18h30 (retour en minibus possible)
Mercredi et samedi Les animateurs accueillent les jeunes à la sortie du collège)	13h-17h30 (retour en minibus possible et l'aller le samedi)
Vacances scolaires	11h-17h (ramassage possible)

Les dossiers d'inscriptions sont téléchargeables depuis le site internet www.lochessudtouraine.com dans la rubrique « enfance-jeunesse». Informations complémentaires à alsh.montrésorois@lochessudtouraine.com ou au 02 47 91 12 05.



Sapeurs-Pompiers de Genillé



Le Centre de Secours de Genillé est composé de 13 hommes et 2 femmes habitant Genillé et Le Liège ainsi que d'un infirmier Sapeur-Pompier, ils ont choisi de s'engager et de donner de leur temps personnel pour venir en aide à la population. Depuis la campagne de recrutement l'effectif est en hausse, 9 nouveaux Sapeurs-Pompiers depuis le 1^{er} janvier 2019.

Nous assurons une centaine d'interventions par an, ce sont le secours à personne, les accidents de la voie publique, les incendies et les opérations diverses (protection des biens et sauvetage d'animaux).

Malgré un effectif en hausse, nous avons du mal à pouvoir assurer les demandes de secours la journée en semaine car la majorité des sapeurs-pompiers ne travaille pas sur commune et ne peuvent donc pas être disponibles.

« Alors, vous qui êtes employeurs, agriculteurs, salariés (horaires décalés) sur Genillé ou Le Liège. »

REJOIGNEZ-NOUS

A savoir que des conventions existent entre les employeurs, les agriculteurs et

le SDIS 37 pour permettre aux salariés d'effectuer les formations et se rendre disponibles en journée pour assurer les demandes de secours.

Renseignez-vous, il y a peut-être une convention pour vous !

Devenir et être Sapeur-Pompier Volontaire

- Habiter ou travailler Genillé ou Le Liège
 - Avoir entre 18 et 60 ans
 - Remplir un dossier d'inscription
 - Effectuer des tests sportifs simples (nous effectuons un accompagnement)
 - Etre en bonne santé et être vacciné Hépatite B
 - Effectuer au minimum 1 stage par an
 - Etre disponible quand on peut (on ne demande pas d'être disponible 24h/24)
 - Participer aux manœuvres (1 manœuvre par mois)
 - Donner le temps que l'on peut à la vie du Centre de Secours et à l'Amicale
- Pourquoi ne pas rejoindre Maëlle en devenant Jeune Sapeur-Pompier (JSP) :
- Avoir entre 11 et 15 ans
 - Une demi-journée par semaine (mercredi ou samedi)

- Découverte du métier de pompier (cours théorique, pratique et sport)
- Acquérir des diplômes (secourismes, etc....)

Contact : Centre de Première Intervention de Genillé

Chef de Centre

Adjudant BOISSE Romain

06 66 35 80 58



L'Entraide Lochoise

Une association de proximité à votre service depuis 1987, L'ENTRAIDE LOCHOISE :

- facilite l'accès ou le retour à l'emploi des personnes en démarche active d'insertion.

Nous proposons à toute personne en difficulté financière, sociale ou professionnelle des missions de travail de courte durée.

- facilite votre quotidien, assure vos recrutements, remplacements, pour

un surcroît d'activité, une tâche exceptionnelle ou ponctuelle.

- **PARTICULIERS** : ménage*, repassage*, cuisine*, jardinage*, entretien divers.....

- **ASSOCIATIONS, COLLECTIVITES** : entretien de locaux, d'espaces verts, aide de cuisine, surveillant de cantine ...

- **ENTREPRISES, ARTISANS, COMMERÇANTS, EXP. AGRICOLES** : manoeuvre, manutention, vente, nettoyage, tâches agricoles....



L'ENTRAIDE LOCHOISE

23, rue des Bigotteaux - 37600 LOCHES

Tél : 02.47.59.43.83 - Fax : 02.47.59.40.39

contact@entraide-lochoise.net

www.entraide-lochoise.net

Horaires d'ouverture des bureaux :

Les lundi, mardi, jeudi de 9 h à 17 h

Le mercredi de 9 h à 12 h 30

Le vendredi de 9 h à 16 h 30

La Halle

Vous voulez donner une seconde vie ? (voir une troisième ou quatrième) à tous ces objets qui s'ennuient au fond de vos placards ?!

Ça tombe bien ! L'entrepôt La Halle de Genillé vient d'ouvrir et vous propose de déposer vos objets, vêtements, vaisselle, jouets ?????? ... dont vous voulez vous débarrasser.

Le principe est simple : chacun peut amener à la Halle ce dont il n'a plus be-

soin et qui pourrait servir à autrui, tout en repartant avec ce qu'il trouve.

Voilà 2 bonnes actions : Préserver l'environnement et favoriser le développement d'activités économiques !

• Les bénévoles de la Halle vous accueillent les mardis, vendredis et samedis de 10h à 12h.

Contacts : Yves Maire,
tél. 09.71.22.28.84.
maireyves@yahoo.fr



16

BULLETIN MUNICIPAL - GENILLÉ 2020

Zéro déchet Touraine



L'Association Zéro Déchet Touraine a pour objet, à l'échelle territoriale :

- d'informer toutes les composantes de la société et, de manière générale, toute personne qui solliciterait sa compétence, sur la problématique des déchets ;
- d'agir dans le but de prévenir et de réduire la quantité et la toxicité des déchets de toutes sortes ;
- de militer en faveur de la suppression des traitements des déchets les moins respectueux de l'environnement ;
- de promouvoir par tous moyens la réduction des déchets à la source, par le biais des principes et méthodes désignés sous le nom de démarche zéro déchet, zéro gaspillage.

L'antenne de Genillé, créée en novembre 2018, est composée d'un groupe d'habitants, sensibles aux questions du « bien vivre » et soucieux de préserver l'avenir de nos enfants et petits enfants, notamment par la réduction des déchets.

Nous ne sommes pas là pour juger, mais pour comprendre et aider chacun à intégrer la démarche à son rythme. Il faut encourager l'innovation pour trouver de nouvelles solutions alternatives en s'appuyant sur l'intelligence collective.



Nous croyons que les changements positifs que nous proposons à l'échelle des citoyens finiront par faire évoluer la société durablement.

L'idée générale est d'agir ensemble et de mettre en place des actions concrètes pour limiter les déchets.

Outre les actions individuelles, les premiers axes définis à court terme, sont les suivants :

- Stampiller les vitrines des magasins acceptant les contenants ZD dans notre secteur ;
- Organiser des randonnées « chasse aux déchets » dans le secteur de Genillé ;

- Proposer la mise en place de composts collectifs ;
- Mettre en place des ateliers ZD (cuisine, produits ménagers, produits cosmétiques, bricolage, etc ...) ;
- Recenser le nombre de personnes intéressées par des produits en vrac afin de pouvoir faire venir près de chez nous des commerçants ambulants spécialisés.

A moyen terme, de nouveaux objectifs plus ambitieux seront à définir avec les adhérents, les sympathisants comme par exemple l'information et le soutien des associations sportives et festives locales lors d'organisation de manifestations pour l'abandon de la vaisselle plastique à jeter, le développement de la consigne et l'utilisation d'objets réutilisables. Des actions à destination des enfants seront proposées en milieu scolaire.

Les réunions mensuelles s'organisent autour d'ateliers, d'échanges d'informations et de pratiques dans le domaine de la réduction des déchets et se terminent toujours par un « Z'apéro » participatif.

Les référentes de l'antenne de Genillé sont : Cynthia Berthon-Niolet (niolet.cynthia@gmail.com - 06 32 41 75 61) et Martine Robin (mart.robin@free.fr 06 88 78 74 70).

Communes et intercommunalité : agir ensemble pour le Sud Touraine !

Avec la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, les 67 maires du territoire se sont dotés de la bonne structure à la bonne échelle pour bâtir des politiques locales ambitieuses et mettre en œuvre une politique volontariste et adaptée aux réalités de notre territoire rural. L'intercommunalité forme, avec les communes dont elle émane, un bloc local solide pour assurer le développement et l'aménagement harmonieux de notre bassin de vie et pour répondre au plus près aux besoins de ses habitants.

Une efficacité partagée

Ensemble, au sein de l'intercommunalité, les maires et l'ensemble des élus communautaires dialoguent et construisent au quotidien la politique communautaire. La Communauté de Communes est l'échelon pertinent qui permet aux communes de se doter ensemble d'une vision à long terme tout en leur permettant, chacune, de réaliser des projets extrêmement concrets. C'est ensemble que l'on agit efficacement pour notre



territoire et les habitants.

Une ambition territoriale partagée

Le projet de Schéma de Cohérente Territorial (SCOT) doit définir les orientations et les objectifs, pour les 15 prochaines années, en matière de développement économique, de déplacements, de logements, de préservation des espaces agricoles et naturels à l'échelle de l'intercommunalité et de ses 67 communes. Il a été largement débattu au cours de l'année 2019 et la concertation se poursuivra en 2020.

Au service des habitants

C'est ensemble encore que l'on doit exercer une solidarité locale indispen-

sable pour un égal accès des citoyens aux services publics : accueils de loisirs, garde des enfants, collecte et traitement des déchets ménagers, production et distribution de l'eau potable, action sociale... autant de services que nous voulons proches des habitants et accessibles pour tous. Notre organisation communautaire s'appuie aussi sur des Maisons de Services au Public, qui deviendront bientôt des Maisons France Service, à Loches, Ligueil, Descartes, au Grand-Pressigny et Preuilly-sur-Claise, véritables portes d'entrée vers les services publics sur notre territoire.

Bâtir l'avenir localement et servir en proximité nos concitoyens, tels sont les très belles missions qui incombent au couple communes-intercommunalité.

Belles fêtes de fin d'année à tous !

Gérard Hénault,
Président Communauté de
Communes Loches Sud Touraine



Depuis près de 40 ans, l'ASSAD HAD défend les valeurs du **maintien à domicile pour tous et se mobilise pour soutenir les personnes en perte d'autonomie.**

Au fil des générations, cette institution a su s'adapter aux nouveaux besoins et aux nouvelles pratiques.

En faisant de l'humain sa priorité et du professionnalisme son fer de lance, elle a pu orienter son développement et devenir pionnière dans l'accompagnement des familles et des patients.

Avec ses services « santé à domicile » et « service à la personne », l'ASSAD HAD répond aux besoins de la population mais aussi à un enjeu majeur de société.

Active sur la majeure partie du département d'Indre-et-Loire, l'ASSAD-HAD propose un **guichet unique** pour vous

ASSAD HAD

accueillir et vous orienter selon vos besoins spécifiques.

De **l'aide à domicile** à destination des personnes âgées, des familles en difficulté, des personnes malades ou handicapées, à l'accompagnement social des personnes isolées.

De **l'hospitalisation à domicile**, pour offrir une alternative à l'hospitalisation classique permettant au patient de conserver son intimité.

Des **soins infirmiers à domicile**, pour assurer des soins d'hygiène et de confort auprès de personnes en perte d'autonomie.

Des **soins et services adaptés aux malades d'Alzheimer** et maladies apparentées, avec les interventions à domicile de l'ESA (Equipe Spécialisée Alzheimer).

Des **services à la personne** : portage de repas, téléassistance, transport accompagné, entretien ménager.

La demande croissante des concitoyens à demeurer au domicile a amené

l'ASSAD-HAD à lancer dernièrement une campagne de recrutement massive sur tous ses territoires d'intervention. Toutes les candidatures sont à envoyer à formation-recrutement@assad-had.org.

Aujourd'hui, choisir l'ASSAD HAD c'est choisir le plus humain des services à domicile, s'assurer du professionnalisme des intervenants et opter pour les solutions de proximité nécessaires en ville comme à la campagne.

Votre contact :

Antenne Service à domicile :
7 rue de Tours à Loches.
Tél. 02 34 37 41 14
loches@assad-had.org

Antenne Santé à Domicile :
3 rue du Dr Martinais à Loches
Tél. 02 47 70 42 43
hadloches@assad-had.org

Gendarmerie de Montrésor



Cette fin d'année est propice aux ventes de calendriers par des associations ou certaines professions. Des malfaiteurs en profitent pour se faire passer pour ces derniers mais utilisent aussi des jeunes filles ou des enfants pour vous attendre (vente de roses par exemple). Soyez vigilants et n'ouvrez que si vous êtes sûrs de la qualité de vos visiteurs.

La sécurité est l'affaire de tous ! N'hésitez pas à signaler toute présence suspecte à la Gendarmerie. A votre niveau, vous pouvez nous aider à lutter contre les actes malveillants et à les prévenir en signalant tout agissement, personne

ou véhicule suspect (en relevant l'immatriculation par exemple) et de nous les communiquer au plus tôt.

Concernant les cambriolages, quelques mesures peuvent être prises afin de vous protéger : verrouiller les portes et fenêtres, s'équiper d'un système d'alarme, ne pas laisser d'objets de valeur en évidence, ne pas faire entrer d'inconnu chez soi (commerçant ambulancier, démarchage d'artisan...)

En cas d'absence prolongée, prévenir une personne de confiance qui viendra relever le courrier, ouvrir et fermer les volets, signaler votre absence à la gendarmerie **gratuitement** dans le cadre de l'opération **Tranquillité Vacances** qui est active toute l'année.

Soyez acteur de votre sécurité et n'hésitez pas à contacter votre brigade pour tout renseignement !

Le dispositif «Participation Citoyenne» n'a pas encore été mis en place dans votre commune. Ce protocole signé entre la préfecture, le maire et nos ser-

vices invite chaque habitant d'une commune à contribuer à la protection de son environnement. Les échanges avec les référents «participation citoyenne» permettent à la Gendarmerie d'optimiser son action notamment la lutte contre les cambriolages. Nous vous invitons à prendre attache avec votre mairie ou votre brigade si vous êtes intéressés.

Rappel des horaires d'accueil de la brigade de Montrésor : **le lundi et le samedi de 08h00 à 12h00 et le mercredi de 14h00 à 18h00.**

En dehors de ces horaires d'ouverture, la Gendarmerie répond néanmoins à toute sollicitation 24h/24 et 7j/7 par l'intermédiaire du numéro d'appel d'urgence : 17. Les personnels de la brigade de Montrésor vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et vous souhaitent dès à présent une bonne année 2020.

Brigade de Gendarmerie de Montrésor - 22, rue de la Couteauderie - 37460 MONTRÉSOR - 02.47.91.27.80

On mange à Genillé

Aucun problème de ravitaillement chez nous. Le "8 à huit" dont les rayons sont bien fournis est régulièrement fréquenté tant par les Génillois que par les touristes, il faut dire que l'espace boucherie-charcuterie est fort attrayant.



Envie d'une boisson, d'un repas copieux ? Arrêt au **V&P** ouvert du lundi au vendredi et parfois en fin de semaine lors de diverses manifestations locales.



Tous les matins, 7 jours sur 7, on trouve à la **Boulangerie des Roses**, pains variés, viennoiseries, gâteaux, les lundis, mardis, jeudis et vendredis le magasin ouvre l'après-midi.



Traversons, le mardi en fin de journée sur la place de l'église, un camion vous propose des soupes, des plats, des desserts prêts à emporter, préparés artisanalement.

On finit de traverser le village, en direction du Liège, se trouve le **Clos de Jeanne**, restaurant, ouvert midi et soir



du jeudi au dimanche (midi seulement).

Deux dimanches par mois, un petit marché s'installe sur la place de l'église, une nouvelle commerçante, épicerie bio et vrac doit le rejoindre à partir de décembre.



Th. Moreau



Action Sociale - CIAS

Le CIAS & les MSAP éditent leur guide pratique du Sud Touraine. Difficile de ne pas trouver dans ce guide l'adresse ou le contact qu'il vous faut ! Ce guide pratique du territoire intercommunal est disponible en ligne (depuis septembre 2019), au CIAS à Loches ou dans l'une des 5 MSAP du Sud Touraine. Pour télécharger le guide : <https://bit.ly/2Mv4uy2>

Jardinage ou cuisine ? À vous de choisir avec le CIAS !

Vous aimeriez jardiner, faire une activité de plein air ? Rencontrer des personnes et échanger ? Vous n'avez pas de jardin ? "Le Jardin au fil de l'eau" du Centre Intercommunal d'Action Sociale vous propose une parcelle individuelle, des activités collectives, un espace détente. Autre option : l'atelier cuisine avec la participation de l'ADMR. Venez rejoindre le CIAS une fois par mois le jeudi matin pour partager un moment convivial et apprendre à préparer de bons petits plats.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le CIAS Loches Sud Touraine au 7 rue de Tours à Loches ou par tél. au 02 47 59 23 30.

La Croix Rouge de Loches et de Loché-sur-Indrois

Elles s'associent au CIAS de Loches Sud Touraine pour faciliter le prêt de voiture

Action Sociale - MSAP

Des ateliers numériques tous les mois
Apprendre les bases de l'informatique, s'actualiser sur Pole Emploi, faire ses déclarations sur la caf.fr

- Le Grand-Pressigny - Tous les derniers mardis du mois, de 9h à 12h
 - Ligueuil - Tous les 4^{èmes} lundis du mois, de 14h à 16h
 - Descartes - Tous les derniers mercredis du mois, de 14h30 à 16h30
 - Loches - Tous les 3^{èmes} jeudis du mois, de 14h30 à 16h30
- Inscriptions : MSAP Loches Sud Touraine - Loches, Tél. 02 47 19 82 36 - Ligueuil, Tél. 02 47 94 03 45 - Descartes, Tél. 02 47 59 83 29 - Preuilley-sur-Claise et le Grand-Pressigny : 02 47 94 52 34

Visas numériques sur le territoire avec CEFIM

Les MSAP Loches Sud Touraine organisent, une formation internet et bureautique gratuite de 40h pour débiter sur son ordinateur, animée par CEFIM.

- Ligueuil et Preuilley-sur-Claise : de janvier à février 2020
- Loches et Montrésor : de mars à avril 2020

Inscriptions - Tél. : 02 47 40 26 80

Des visioconférence Pôle Emploi dans les MSAP : NOUVEAU !

Les demandeurs d'emploi ayant des soucis de mobilité pourront réaliser des entretiens sur RDV avec leur conseiller Pôle Emploi en visio dans les MSAP de : Descartes, vendredi 14h-16h30 - Ligueuil, 1^{er} mardi du mois 14h-16h30 - Le Grand Pressigny, 1^{er} mardi du mois 14h-16h30 - Preuilley sur Claise, 2^{ème} vendredi du mois 14h-16h30.

Les demandeurs peuvent prendre RDV auprès de leur conseiller ou en MSAP qui contactera Pôle Emploi.

Infos : MSAP Loches Sud Touraine - Loches, Tél. 02 47 19 82 36 - Ligueuil, Tél. 02 47 94 03 45 - Descartes, Tél. 02 47 59 83 29 - Preuilley-sur-Claise et le Grand-Pressigny : 02 47 94 52 34

Prévention et lutte contre les violences faites aux femmes

La prévention et la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes est centrale. Chaque femme doit pouvoir connaître ses droits et y avoir accès (droits de la famille, droits en matière de santé, de contraception, d'interruption volontaire de grossesse, droits des femmes immigrées...). Les femmes qui dénoncent les violences qu'elles subissent au sein de leur couple doivent pouvoir retrouver autonomie et sérénité. Vous êtes victime de violences, contactez le 39 19 ou rendez-vous sur : www.stop-violences-femmes.gouv.fr/

La Maison des Ados

La Maison des Adolescents Loches Sud Touraine est un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation pour les adolescents du territoire. Les accueils sont anonymes, gratuits, avec ou sans rendez-vous. Le premier contact s'établit avec un « accueillant ». Sont reçus des adolescents de 12 à 25 ans seuls ou accompagnés de leurs parents, d'un travailleur social ou d'ami(s). Les parents sans leur enfant, de même que des professionnels peuvent aussi faire appel à la MDA, pour une écoute, un conseil, un éclairage ou bien des orientations. Dans ce premier temps d'évaluation, toutes les questions liées à l'adolescence sont abordées : détachement, angoisses, puberté, troubles du sommeil, troubles alimentaires, violence, conduites à risques, sexualité, scolarité, etc. Dans un second temps, le jeune et/ou ses parents peut ou peuvent, soit être orienté(s), soit bénéficier d'une écoute sur plusieurs entretiens.

La MDA propose également des actions collectives auprès de jeunes et/ou de leurs parents sur des questions liées au

mal-être à l'adolescence. C'est enfin un lieu-ressource sur l'adolescence pour tous les professionnels du territoire ; elle anime le réseau Résados37. Ouverte du mardi au jeudi de 13h30 à 18h30
MAISON DES ADOS - 20 bis avenue des bas Clos - 37600 Loches - Tél. 02 85 29 38 31.

Tous au Point d'Information Jeunesse !

La Communauté de Communes Loches Sud Touraine a ouvert en septembre 2019 un Point d'Information Jeunesse (PIJ) au 1 place du Carroi Picois à Loches. Le PIJ offre un accès à une documentation complète, pratique et actualisée aux jeunes de 11 à 25 ans. Le PIJ est un lieu d'accueil gratuit, anonyme, personnalisé et sans rendez-vous labellisé Information Jeunesse par le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Une animatrice jeunesse diplômée, Céline Beauvais, répondra et orientera le public pendant les horaires d'ouverture du local du PIJ mais également à l'occasion de fréquentes interventions et animations dans les établissements scolaires et de loisirs du Sud Touraine, dans un souci de proximité avec les usagers.

Le PIJ propose également aux jeunes un espace numérique équipé d'ordinateurs avec un point d'accès internet et une imprimante, pour faire des recherches sur Internet, taper un rapport de stage ou imprimer un CV. Le PIJ Loches Sud Touraine se veut aussi un espace d'aide à la création pour des projets collectifs et d'exposition pour les jeunes créateurs du territoire.

Le PIJ dispose d'informations et de documentations sur les thématiques suivantes : études, formations, métiers / emploi, formation continue / accès aux droits, santé, vie pratique / loisirs, vacances, sport, mobilité internationale, actualités locales

Plus facile les inscriptions en ALSH avec le portail web familles !

Cet espace est accessible depuis le site www.lochessudtouraine.com permet aux familles utilisatrices des Accueils de loisirs ou des Services Jeunesses de la Communauté de Communes d'inscrire leurs enfants et de réserver des activités, de gérer leurs informations personnelles. Concernant le paiement des services, une nouveauté également : les familles ne paient plus leurs factures auprès de l'Accueil de Loisirs. Elles reçoivent désormais un Avis des Sommes À Payer de la part du Trésor Public qu'elles peuvent régler en ligne sur Tipi.budget.gouv.fr (site de paiement accessible via

Action Sociale - CIAS (suite)

le Portail Familiales) ou auprès du Trésor Public de Loches.

Les démarches administratives peuvent être réalisées de chez soi, 24h/24, 7j/7.

Petite enfance

Les antennes du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Enfants Parent proposent régulièrement des matinées d'éveil gratuites et sur inscription à destination des enfants de moins de 4 ans accompagnés par un parent, un(e) assistant(e) maternel(le), une garde à domicile ou un(e) assistant(e) familial(e). Vous pouvez consulter le calendrier des animations sur <https://www.lochessudtouraine.com/petite-enfance-matinees-eveil-ramep/>

Le RAMEP peut également vous accompagner dans la recherche d'un mode d'accueil de votre jeune enfant, dans votre rôle de parent-employeur (contrat, congés payés...). Les personnes souhaitant devenir assistant(e) maternel(le) peuvent également contacter les animatrices afin d'obtenir des renseignements

sur la demande d'agrément.

Le RAMEP est ouvert au public du mardi au vendredi.

Antenne Ligueil Tél. : 02 47 59 15 71

Antenne Montrésor Tél. : 06 07 23 16 37

Antenne Descartes Tél. : 09 66 98 90 62 -

Antenne Loches Tél. : 02 47 59 95 22

OPAH

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez réaliser des travaux ?

Loches Sud Touraine vous conseille et vous apporte une aide financière pour :

- Réaliser des travaux qui vont vraiment diminuer vos factures de chauffage.

- Aménager votre maison pour continuer à y vivre.

- Trouver les bons artisans capables de travailler ensemble sur votre chantier.

La Communauté de Communes Loches Sud Touraine vient de mettre en place un n° unique logement, le 02 47 91 93 28 pour faciliter vos recherches sur les différentes structures susceptibles de vous accompagner et sur les différents

dispositifs d'aide. Au bout du fil, un conseiller technique vous oriente vers l'interlocuteur et le dispositif adapté à votre projet.

Pour les artisans, une accessibilité plus souple aux marchés de la rénovation énergétique.

+ d'infos : Appelez le 02 47 91 93 28 ou rendez-vous dans l'une des permanences à :

- Loches tous les mercredis de 10h à 12h : SOLIHA, 34 rue Quintefol

- Descartes tous les jeudis de 14h30 à 16h30 : MSAP, Maison de la Tour, 5 rue du Vieux Marché

- Preuilly-sur-Claise les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis de chaque mois de 10h à 12h : MSAP, Place Jean Moulin

- Montrésor les 2^{ème} et 4^{èmes} jeudis de chaque mois de 10h à 12h : Communauté de Communes, rue de la Couteauderie

- Ligueil tous les vendredis de 10h à 12h : MSAP, 69 rue Aristide Briand

www.lochessudtouraine.com/logement

La Croix-Rouge de Loches et Loché sur Indrois, quoi de neuf ?

La nouvelle équipe de la Croix-Rouge, implantée à Loché-sur-Indrois le 28 novembre 2018, au 12 Carroi des Forges, se fait connaître de plus en plus avec une Vesti-Boutique, bien sûr, et un pôle d'aide sociale et financière comme à Loches. Les horaires sont les mêmes : tous les mercredis de 14h à 16h30 et tous les samedis de 10h à 12h.

Cette année une expérimentation, un « AUTO PRÊT », a été lancée au début septembre. Grâce au fruit du travail de nos bénévoles, nous avons acheté deux Peugeot 206 dont l'une est basée à Loché sur Indrois et la seconde au CIAS Loches Sud Touraine.

Nous les prêtons sans loyer ni caution et un de nos bénévoles de Loché sur Indrois offre un service de taxi social, utilisant notre vénicule, pour les personnes n'ayant pas de permis de conduire.

Pour prendre rendez-vous il suffit d'appeler le 0757 44 04 22 les lundis, mardis, mercredis ou jeudis de 14h à 16h pour réserver la voiture à Loches. Pour Loché sur Indrois, c'est le 0757 44 04 23, les lundis, mardis, jeudis ou vendredis de 14h à 16h.

Un nouveau rayon «Grandes Tailles» vient de s'ouvrir dans la Vesti-Boutique de la Croix-Rouge au 4 rue Lobin à Loches. Un grand choix de vêtements, du 48 au 60, est maintenant disponible dans les rayons « hommes » et « femmes » de la Vesti-Boutique. Et les prix sont les mêmes que pour les petites tailles ! Cette collection a déjà beaucoup de succès parce qu'elle répond à un véri-

table besoin d'une clientèle souvent délaissée, qui ne trouve pas à s'habiller dans les magasins où les tailles s'arrêtent au 48, sans compter que les grandes tailles y sont toujours plus chères que les autres.

Nos Vesti-boutiques, qu'elles soient à Loches ou à Loché, sont le moteur des activités de la Croix-Rouge. De même, la p'tite Récup, ouverte aux mêmes moments, apporte sa contribution à ce « pot commun ». Ces différentes actions permettent de financer un grand nombre de projets, chaque année, grâce au travail de nos bénévoles et à l'accueil que le produit de leur tâche reçoit du grand public.

L'aide sociale et financière, dont Martine Sunyach s'occupe en lien avec les MDS et CIAS, a lieu les mercredis matin : les dossiers sont étudiés par la Croix-Rouge, avant d'être acceptés.

D'autre part, en 2019, 25 enfants du Lochois sont partis deux semaines en vacances au bord de la mer. La Vesti-boutique a fourni le trousseau aux familles en difficultés et les assistantes sociales ont tenu une permanence supplémentaire le lundi matin, pendant un mois avant le départ, pour aider les parents à remplir les dossiers. La grande majorité de ces enfants ont été véhiculés par les Taxis Desplaces afin de les amener à Tours où les cars les attendaient, à nos frais bien sûr.

Le rayon livres de la Vesti-boutique s'enrichit régulièrement avec les dons qu'il reçoit. Les ventes exceptionnelles

de livres rares ou de collection se font régulièrement.

Les animations dans les Maisons de retraite du territoire, ludiques et axées sur la valorisation de la mémoire des personnes âgées continuent à avoir beaucoup de succès et changent leur programme régulièrement pour cibler les différentes générations. Nos équipes se rendent dans tout le territoire plusieurs fois par mois afin d'égayer la vie de nos anciens ; certains de nos bénévoles aident les personnels des EHPAD à sortir les résidents et à animer leurs groupes grâce à des séances photographiques afin de leur faire découvrir de lointains pays.

A ces activités s'ajoutent les formations au secourisme (contacter Fabienne : 06 67 93 14 30 ou fabruneau@yahoo.fr) et un poste de secours dont le responsable est Sébastien (06 43 26 61 86).

Présidente : Syvie Dozolme (06 44 91 92 26)

Relations presse : Jacqueline Macniven (06 77 09 04 09)
jacqueline.macniven@orange.fr

Mme Joubert qui vient de fêter ses cent ans s'est occupée des années durant des dons du sang, des colis aux anciens, des visites en maison de retraite, dans les hôpitaux... Elle a aussi œuvré au sein de l'ADMR pour aider les jeunes mamans en difficulté. Souhaitons lui encore de belles années parmi nous.

Associations et amicales de Genillé

ASSOCIATIONS DU SOUVENIR

A.F.N

M. CROIX Bernard
24, rue St Pierre - 02 47 59 55 96

CULTURE ET LOISIRS

L'Harmonie

M. GLIKSOHN Charles, Président
La Puchère - 02 47 59 53 44
gliksohn.charles@gmail.com

M. GAUTHIER Francis,
Chef de l'Harmonie
3 rue des Cordeliers à Tours
02 47 66 40 40

Ecole de Musique du Montrésorais

M. ROUSSELET Fabien
06 80 05 89 10 - 02 47 59 19 88
debauf@gmail.com

L'Air du Temps

Mme PATOU Christine
6, rue Saint-Pierre - 06 72 55 17 47
christine.patou@orange.fr

Section Boules (Air du temps)

M. PUREN Jean-Luc
5, rue du Cyprès 02 47 59 92 97

Comité de Jumelage Genillé-Urcuit

M. FAVRE BONVIN Sébastien
06 69 27 16 17
sebastien.favre-bonvin@laposte.net

Comité des Fêtes

M. FRICOT Jean-Paul
6, rue des Billots
02 47 59 57 30
fricot-jean-paul@orange.fr
ou madan-piron@orange.fr

Société de Pêche

M. Michel AUGER
4, rue des Cèdres
02 47 59 80 58

Retro Mobile Club

M. BALLU Bernard
2, rue du Maquis d'Epernon
02 47 59 55 05
bernard.ballu@orange.fr
ou jc.lorillou@orange.fr

Tempo

M. DELACHAISE Jeff
14, rue des Billots
02 47 59 57 16

Auto-Da-Fé Création

M. AUTOURDE Patrice
La Bourdillère
02 47 59 51 71

SPORTS

U.S.G Tennis

M. JEANNEAU Eric
tc.genille@fft.fr

U.S.G Tennis de Table

M. FAICHAUD Jérôme
11 Rue Adam Fumée
02 47 92 50 96
jerome.faichaud@orange.fr

Badminton Association Genillé

Président : M. FRADIN Jean
Mme BERG Isabelle
06 75 59 88 74 ou 07 81 93 99 13
inatom@orange.fr

E.S.G Football

M. PINARD Alain
Les Brosses 02 47 59 56 27
alainpinard37@gmail.com

Amicale Course à Pied

M. TERRASSIN Jean-Pierre
02 47 91 58 21 - 06 81 28 00 21
marinette.terrassin@free.fr

Gymnastique

Mme PINARD Françoise
Marolles - 02 47 59 58 12

Les Ecuries de la Charrière

Mme BOUYÉ Evelyne
Logny - 02 47 59 51 89
ecuries.charriere@wanadoo.fr

Polo Club de Touraine

M. BAUDOIN de THORE
La Thibaudière
02 47 59 50 63

Centre Équestre

Les Chevaux de la Lande
Mr. CAZES J.
La Giraudière
06 62 64 74 80
leschevauxdelalande@orange.fr

Écuries Aude FAVREAU

La Valinière
06 58 31 30 85
valiniere@gmail.com

Amis Naviguons

M. PROFICHET Philippe
4 Foucharé - 06 24 88 14 34

Club de Tir de Genillé

M. LAHAIE Yves
18, rue Michel de Marolles
02 47 59 55 70
lahaie.peinture@outlook.fr

Association de Chasse La Lande

La Giraudière(ACLG)
M. MOREAU Jean-Pierre
La Lande - 02 47 59 50 40

Ola Zumba

LEROY Patricia
06 86 61 32 46 ou 06 08 48 51 44
pat.leroy@orange.fr

Association sportive les Vétérans de Genillé

1, place Agnès Sorel
Bertrand DULAC - Président

Médiation Animale

Mme MIGNOT Jocelyne
La Morandière 06 33 03 20 12
mignotjocelyne@yahoo.fr

SCOLAIRE

Cantine Scolaire

Sopie PIVRY
07 84 28 10 84 (cantine)
06 85 28 43 13 (personnel)

Ecole Primaire

Mme SIGONNAUD-BASTARD Corinne
1, rue Imbert - 02 47 59 56 38
ec-genille@orleans-tours.fr

Association Parents d'Elèves

Président : M. LAURANT Grégory
06 03 20 11 78
ape37460@gmail.com

École de Céré-la-Ronde

02 47 94 30 59

SERVICES ET DIVERS

Garderie Scolaire

Mme S. DUPONT
02 47 59 97 82

Amicale des Sapeurs Pompiers

M. MARCHAIS Henry
06 38 68 76 21
henry.marchais37@orange.fr

Paroisse Pyramides du Lochois

Mme MARCADON Sylvie
2 le Bois Nivert à CHEDIGNY

Autrement

M. LEDUC André
La Trillonnière - 02 47 59 98 06

Genillé à Venir

M. CORDERA Maurice
La Clémencerie - 06 85 82 91 72

Genillé Solidaire

Mme CHILLOUX Vanessa
La Huttière - 06 88 05 56 70

Cérémonie du 11 novembre



Malgré un temps très frais et humide les Genillois sont venus nombreux assister aux cérémonies commémoratives, beaucoup "d'anciens" et quelques nouvelles têtes, les enfants des écoles ont déposé une gerbe qu'ils avaient confectionnée. Furent, en plus, cités les morts pour la France lors des OPEX, des dernières années, c'est normal mais bien attristant.

L'Air du Temps

Cette année encore a été riche en rencontre.

Nous avons commencé avec l'assemblée générale début janvier accompagnée de la galette des rois.

Mars, notre repas de printemps.

En juillet, 49 personnes ont participé à la sortie nocturne au château d'Amboise.

Septembre, notre repas d'automne.

Octobre, voyage surprise avec 17 adhérents (Cette année, la Crête).

Décembre, arbre de Noël au château de Chambord.

Et comme chaque année, notre repas dansant de Noël avec toujours notre père Noël et son traîneau.

Nous n'oublions pas également les pique-niques d'été en juin, juillet, août, et



tous les jeudis après midi, jeux de cartes et de société.

Prévu pour 2020, une sortie les 7 et 8 mars à Paris (Paradis latin et château de Vaux le Vicomte) encore des places de

disponibles.

En 2019, nous étions 82 adhérents.

Si vous vous sentez seul, venez nous rejoindre. Bonne année à tous.

Le bureau

Anciens combattants



A ce jour l'U.N.C. (Union nationale des combattants) compte 66 adhérents (20 AFN, 3 OPEX, 3 veuves d'A.F.N, 11 Soldats de France et 29 Sympathisants.

L'effectif étant en diminution, suite aux décès de 2 de nos A.F.N. : Didier GAULTIER

et Guy BRÉGEA.

Nos activités de l'année écoulée

- **28 février** : Thé dansant avec Manu Blanchet.

- **8 mai** : Cérémonie au monument aux morts, suivi du repas ouvert à tous, ani-

mé par l'orchestre Eddy Varnel.

- **21 juin** : Sortie d'une journée dans le Loir et Cher, avec visite à la Distillerie Girardot à Chissay, suivie des caves champignonnières de Bourré avec repas sur place, et croisière promenade sur le Cher (château de Chenonceaux), avec le casse-croûte habituel au retour à Genillé.

- **14 septembre** : Congrès départemental à Fondettes, 14 personnes étaient présentes avec nos porte-drapeaux.

- **11 novembre** : Cérémonie au Monument aux Morts.

Et comme chaque année, déplacements avec nos porte-drapeaux autour des stèles qui honorent les maquisards Césario et Epernon.

Le Bureau

Arboredanse



La Clef – À propos de Barbe Bleue

Une pièce écrite par Nina Gabillet et Stéphane Vincent, adaptée du conte de Charles Perrault La Barbe Bleue. Chorégraphie Stéphane Vincent, musique originale Jonathan Inizan.

Informations pratiques :

Spectacle le 7 décembre 2019 à 20h30 à l'Espace Agnès Sorel à Loches. Durée du spectacle : 50 mn. Réservations possibles par téléphone : 06 80 72 28 53

Site internet :

<https://cie-arboredanse.org>

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/Arboredanse/>

Présentation du spectacle :

La dernière création de la compagnie Arboredanse est une adaptation du conte La Barbe Bleue, de Charles Perrault. Cette pièce chorégraphique n'est pas une adaptation classique du conte, mais une adaptation revisitée par la danse contemporaine. C'est d'abord un Barbe Bleue sans Barbe Bleue ! Seules les danseuses qui incarnent les épouses assassinées sont sur scène, et les différents tableaux de ce ballet tournent tous autour de la clef interdite et des conséquences de sa chute – d'où le titre donné à la pièce.

Exécutée par neuf danseuses de la compagnie, sur une musique originale

de Jonathan Inizan, cette nouvelle création a donné lieu à deux années de travail et à plus de quarante jours de résidence.

Extrait du conte de Charles Perrault (1697) :

Etant arrivée à la porte du cabinet, elle s'y arrêta quelque temps, songeant à la défense que son Mari lui avait faite, et considérant qu'il pourrait lui arriver malheur d'avoir été désobéissante ; mais la tentation était si forte qu'elle ne put la surmonter : elle prit donc la petite clef, et ouvrit en tremblant la porte du cabinet.

Arboredanse en quelques mots :

Association créée en 2013 à l'initiative de Stéphane Vincent, Arboredanse a pour but de développer la pratique de la danse contemporaine et la création de pièces chorégraphiques ; à ce jour, une trentaine de jeunes danseurs assistent aux cours hebdomadaires, et une quinzaine d'entre eux ont intégré la compagnie, qui présente en 2019 sa nouvelle création, *La Clef – À propos de Barbe Bleue*. Cette création est le fruit d'une collaboration étroite entre le chorégraphe, les danseurs et les différents artistes professionnels intervenants.

Association Badminton de Genillé

Une vingtaine d'inscrits, quelques événements tout au long de l'année (galette, soirée nocturne, soirée « volants-plumes », petits « tournois » internes, apéros-bad, rencontre avec le club de ping de Genillé et repas de fin d'année) tout ça dans la bonne humeur et l'esprit loisir.

Ça se passe le lundi et le jeudi à partir de 20h30 au gymnase de Genillé, pour une adhésion annuelle de 30 € et c'est ouvert à tous, jeunes ou moins jeunes, débutants ou confirmés.



Renseignements auprès de : (06 78 06 35 49) ou Delphine Anne (06 20 05 68 75), Isabelle (06 98 30 14 43).

Écurie Aude Favreau



Encore une belle année aux écuries Aude Favreau !

Le site s'est agrandi avec la construction de 5 box supplémentaires grand confort pour répondre à la demande de nouveaux pensionnaires.

Nous disposons aujourd'hui de 20 box chevaux et 3 box poneys. Nos pensionnaires au pré à l'année profitent également d'un bel espace ombragé avec abri.

Nous avons équipé cet été nos grands paddocks en herbe de pièges à Taons pour le confort des chevaux lors de leurs sorties quotidiennes.

Cavaliers de loisirs ou de chasse à courre, souhaitant pratiquer la compétition ou simplement prendre plaisir à évoluer à cheval, nous apprécions la mixité et le partage de nos expériences.

Aude FAVREAU, Monitrice diplômée d'Etat assure l'enseignement en cours particuliers et mini-groupes et le coaching compétition.

Elle s'occupe également de chevaux et poneys qui lui sont confiés pour une remise au travail, un approfondissement du dressage ou pour répondre à toute problématique montée ou à pieds.

Comme chaque année, de nombreuses animations ont rythmé l'année :

La forêt de Loches, toute proche, nous offre un terrain de jeu exceptionnel pour de belles balades ou des trottings d'entraînement.

Cette année, les cavaliers ont pu se per-

fectionner et découvrir également le travail à pieds avec les longues rênes ou le travail à la longe et les petits ont adoré la découverte de la voltige.

Toutes les vacances scolaires ont été l'occasion pour nos cavaliers de se perfectionner, passer les examens fédéraux, découvrir de nouvelles disciplines et partager la vie des écuries.

Au printemps, nous avons organisé une sortie Cross pour une dizaine de cavaliers : une découverte pour certains, de belles sensations pour tous, chevaux compris, qui ont visiblement beaucoup apprécié !

L'équipe concours n'a pas démerité avec en point d'orgue une participation aux championnats de France de saut d'obstacles pour 3 cavalières des écuries. Les

supporters ont été nombreux pour les encourager à Lamotte Beuvron où cette édition a été un beau succès malgré une météo difficile.

L'été a fait place aux stages camping, une immersion complète d'une semaine aux écuries qui rencontre toujours autant de succès auprès des grands et des petits, cavaliers réguliers des écuries ou en vacances dans la région.

Nous avons aussi profité de Dame la Lune pour nos balades poétiques au clair de lune, l'occasion d'observer la nature et de se régaler de rencontres avec biches, lapins et autres faisans..



Nos journées portes ouvertes de début septembre ont été l'occasion de présenter spectacles et démonstrations préparées par les cavaliers, et aussi d'accueillir de nouveaux adhérents. Nous leur souhaitons la bienvenue aux écuries. Pour découvrir les écuries, n'hésitez pas à nous rendre visite !

Ecurie Aude FAVREAU - La Valinière - 37460 GENILLE

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : Ecurie AUDE Favreau Sur notre site internet : www.ecurieaudefavreau.fr

Pour nous contacter :

Par Email : valiniere@gmail.com -

Par téléphone : 06 58 31 30 85

Comité des fêtes

Cette année a débuté sous le signe des années folles. Nous avons franchi le pas au son du charleston et bien d'autres musiques qui ont fait danser des générations. Mais il fallait bien cela après que Bruno BLIN de Montoire sur le Loir et son équipe nous aient servi un succulent repas dont l'apothéose fût l'embrassement d'une omelette norvégienne au centre de la salle des fêtes. Comme d'habitude la fête s'est poursuivie jusqu'au petit matin.

Des problèmes de date ne nous ont pas permis de tenir comme chaque année le bal de printemps, ce que bien sûr nous regrettons. Mais nous nous sommes bien rattrapés pour la fête nationale, qui malgré la date du 12 et non du 14 juillet et une rumeur persistante, partie d'on ne sait où



disant qu'il n'y aurait rien, c'est plus d'une centaine de repas qui ont été servis pour le régal de tous. Grand merci aux Sister'food qui ont déployé une belle énergie et une bonne humeur tout au long de la soirée, rythmée par la musique de Jean-Baptiste Pinault.

Merci également à la municipalité pour ce magnifique feu d'artifice, comme toujours.

Chaude ambiance pour le repas dansant de notre soirée d'automne, Franck Sirotteu a su mettre tout le monde sur la piste, tant et si bien que certains danseurs en ont oublié qu'une bonne assiette les attendait...

La foire aux marrons malheureusement fût bien arrosée. Quelques brocanteurs et chineurs ont tenté de braver la pluie, mais il faut bien l'avouer cette 59^{ème} édition ne restera pas dans les mémoires comme étant le grand succès attendu ! Pour la fin de cette décennie, Tony Benett fera tourner danseuses et danseurs, Bruno Blin se chargera du repas et pour le reste venez et vous verrez....

Les chevaux de la Lande



Chaque rentrée est l'occasion d'un nouveau challenge pour Les Chevaux de la Lande. Challenge réussi puisque les différentes activités proposées par notre club rencontrent encore et toujours un beau succès. De nouveaux cavaliers ont fait leur rentrée et profitent d'une belle installation. Le manège 24x42m permet, désormais, de faire monter petits et grands à l'abri et dans un confort optimal !

Nous continuons de nous diversifier au gré des envies de nos cavaliers: fréquentes sorties compétitions CSO et dressage par exemple. De même, l'éthologie (Science des comportements des espèces animales dans leur milieu naturel) a pris une place importante dans notre club, puisqu'il permet de créer et de renforcer les liens avec nos compagnons. Nous profitons également de la belle campagne environnante pour emmener nos cavaliers en balade, dès que le temps s'y prête.

Les semaines sont rythmées par les cours de tous niveaux et de tous âges.



Mention spéciale pour les cours de baby-poney qui sont l'occasion de faire découvrir nos gentils poneys aux jeunes cavaliers (2 ans 1/2 pour les plus jeunes). Les parents participent à ces moments de partage en encadrant leurs enfants pendant les cours.

Pendant les vacances scolaires et pour chaque zone, les enfants approfondissent leur apprentissage par le biais des journées de stages à thèmes: horseball, obstacles, dressage, western, voltige, carroussel etc. Ces journées au grand air permettent aux enfants de se familiariser avec la vie du club, les différentes disciplines équestres, et tout cela dans la bonne humeur (certains enfants font même profiter de leur don en cuisine en apportant des gâteaux maison!).

Divers événements sont organisés tout au long de l'année et laissent de très bons souvenirs. La traditionnelle fête du club début juin en est un exemple. Cavaliers, parents et poneys sont rassemblés et déguisés à l'occasion d'un challenge CSO. L'année est aussi marquée



par des activités spéciales entourant les grandes fêtes de l'année: Halloween, Noël, Pâques...l'occasion pour les cavaliers de s'amuser autour du poney.

L'écurie de propriétaires accueille toujours ses nouveaux locataires dans un but de loisir, de compétition ou de perfectionnement avec différents types de pensions.

Camille et Jordi, 2 véritables passionnés, seront ravis de partager leur passion. N'hésitez pas à vous rendre aux Chevaux de la Lande pour y découvrir la vie du club !

Les Chevaux de la lande

La Giraudière

37460 Genillé

Les Chevaux de la Lande sont également joignables :

• **Par mail :** leschevauxdelalande@orange.fr

• **Par téléphone:** 06 62 64 74 80

• **Sur leur page Facebook :** Les chevaux de la lande

• **Sur Instagram** [leschevauxdelalande](https://www.instagram.com/leschevauxdelalande)

• **Sur leur site** leschevauxdelalande.com

Entente des clubs de football du Pays Montrésorois



26 BULLETIN MUNICIPAL - GENILLÉ 2020

Pour cette saison 2019/2020, l'école de football de l'ECF Pays Montrésorois, labellisé « Label Jeunes Espoirs » comptabilise aujourd'hui 159 licenciés répartis sur plusieurs catégories : U7, U9, U11, U13, U15, U18 et U18F. Nos équipes jeunes sont engagées en championnat : 1 équipe en U18F, 1 équipe en U18, 1 équipe en U15, 1 équipe en U13, 1 équipe en U11, 2 équipes en U9 et 2 équipes en U7. Cette saison nous avons réussi un des objectifs majeurs, à savoir la création d'une équipe féminine en U18.

LES ENTRAÎNEMENTS

Les U7 et U9 (Filles et Garçons nés entre 2011 et 2014) s'entraînent le mercredi de 18h à 19h15 au stade de Genillé de Septembre à Novembre, puis au gymnase de Montrésor de Décembre à Février, puis au stade d'Orbigny de Mars à Juin. Le club met en place un ramassage dans les centre de loisirs à Orbigny et Genillé pour les enfants U7 et U9. Les U11 et U13 (Filles et Garçons nés entre 2007 et 2010) s'entraînent le Mardi de 18h15 à 19h45 au stade d'Orbigny et le Jeudi de 18h15 à 19h45 au stade de Genillé. Les U15 (nés entre 2005 et 2006) s'entraînent chaque mardi de 17h30 à 19h et vendredi de 19h15 à 20h45 au stade de Nouans les Fontaines. Les U16/U17/U18 (Garçons nés en 2002, 2003 et 2004) s'entraînent le mercredi de 19h30 à 21h à Genillé et le vendredi de 19h15 à 20h45 au stade de Nouans les Fontaines. Enfin, les U18F s'entraînent le mardi de 18h15 à 19h45 et le vendredi de 19h15 à 20h45 au stade d'Orbigny.

LES MATCHS ET PLATEAUX

U7 : plateaux à domicile organisés le samedi matin à Genillé. **U9** : plateaux à domicile organisés le samedi matin à Loché/Indrois. **U11** : plateaux à domicile

organisés le samedi en début d'après-midi à Genillé. **U13** : matchs à domicile organisés le samedi en début d'après-midi à Orbigny. **U15** : matchs à domicile organisés le samedi après-midi à Nouans les Fontaines. **U18** : matchs à domicile organisés le samedi après-midi à Loché/Indrois, les U18F matchs à domicile à Nouans-les-Fontaines le samedi après-midi.

2 SALARIÉS AU CLUB

L'ECF Pays Montrésorois compte aujourd'hui 2 salariés à temps complet. **Bertrand VIDAL**, agent de développement est l'entraîneur général du club, il a pour objectif la coordination technique du club et l'organisation générale de l'Entente et a en charge, pour la saison, la catégorie U18 et **Margaux ROBREAU**, éducatrice sportive, elle est en charge du développement du football féminin et responsable de la catégorie U18F, elle gère également les tâches administratives de l'Entente. Tous deux encadrent l'ensemble des catégories sur les temps d'entraînements.

ANIMATIONS

Cette saison, le club renouvelle l'ensemble de ses actions de la saison passée : Opération Chocolats en Novembre, Tournoi National Jeunes en Avril et Participation à la Brocante de Villeloin-Coulangé en Août. Nouveauté cette saison, l'ECFPM a réalisé les photos officielles du club au château de Montrésor, un grand merci aux propriétaires du château d'avoir ouvert ses portes et de nous avoir suivi dans ce projet.

Nous organiserons en fin de saison un barbecue géant pour l'ensemble des catégories. (Date à fixer).

En ce qui concerne le Tournoi National Jeunes U11/U13 (aussi appelé TNJ U11/U13). Nous fêterons les 20 ans du tournoi le Dimanche 12 Avril 2020, nous attendons cette année des équipes de

part et d'autre du territoire. Plusieurs clubs départementaux, régionaux et nationaux seront présents. Un tournoi toujours bien organisé grâce notamment aux nombreux dirigeants bénévoles. Des projets de tournois extérieurs sont aussi au calendrier pour nos jeunes.

U13 : BLOIS FOOT 41 (Vainqueur TNJ 2019)

U11 : FC OUEST TOURANGEAUX (Vainqueur TNJ 2019)

RETROUVEZ L'ECFPM SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ! SUIVEZ-NOUS ! SITE INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX

Le club est présent sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) mais dispose également d'un site internet qui vous fourni l'ensemble des données relatives au club. N'hésitez pas à aller le visiter : www.ecfpm.footeo.com

TOURNOI NATIONAL JEUNES U11 ET U13, dimanche 12 avril 2020, à partir de 9h30, stade de Nouans et d'Ecueillé.



Étoile Sportive de Genillé Football



En entente avec les clubs de Nouans/Orbigny/Beaumont et Loché sur Indrois, l' E.S. GENILLE compte cette année un effectif senior plus important que la saison dernière. A l'issue de la saison dernière, les deux équipes A et B se sont maintenues dans leurs championnats respectifs. Pour la saison 2019/2020, l'entente des clubs est renouvelée.

L' Entente des clubs ESG / USONB / ASLM regroupe : 3 clubs, 6 communes, 2 équipes seniors masculines, 1 équipe senior féminine et une école de foot de 120 jeunes.

L'équipe A joue en 4ème division départementale (poule C) sous le nom de Entente Genillé – Nouans/Orbigny/Beaumont et reçoit sur le terrain de Genillé.

Quant à l'équipe B, elle joue en 5ème division départementale (poule B) sous

le nom de Entente Orbigny/Nouans/Beaumont – Genillé – Loché sur Indrois. Elle reçoit sur le terrain de Nouans les Fontaines.

L'équipe féminine Entente Genillé – Nouans/Orbigny/Beaumont créée cette année joue en Féminine à 8 Départemental 2 . Elle joue à domicile sur le terrain de Genillé le dimanche matin à 11 h 30.

Pour l'instant chaque club de l'entente conserve son identité propre devant les instances du football départemental .

Le bureau de l' ES Genillé a été renouvelé après l'Assemblée Générale de fin saison 2018/2019. Aucun changement dans la composition de ce bureau.

Nos jeunes, des débutants jusqu'à 18 ans pratiquent le football au sein de l'Entente Cantonale du Pays Montrésorais.

Les activités extra sportives, qui mobilisent la plupart des licenciés, permettent au club d'équilibrer son budget. La réussite de toutes ces manifestations dépend en grande partie de la population genilloise, alors amies et amis du club, supportrices, supporters, sympathisantes et sympathisants nous comptons sur vous.

Quelques exemples de nos manifestations et activités extra sportives pour 2018/2020.

Tournoi de sixte du 1^{er} mai, soirée dansante, vente de calendriers, stand foire aux marrons , etc..., Pour l'année 2020 toutes ces manifestations sont reprogrammées.

Si vous voulez nous rejoindre pour pratiquer le football ou participer à la vie du club (jeunes ou moins jeunes) vous pouvez contacter les personnes suivantes :

PINARD Alain (président), 02.47.59.56.27.
SUZANNE Jean Claude (secrétaire) 02.47.59.52.55.

Composition du bureau de l' ES Genillé saison 2019/2020.

Président : PINARD Alain.

Vices-Présidents : LECUREUIL Benoit et BRAULT Nicolas.

Secrétaire : SUZANNE Jean-Claude

Secrétaires adjoint(es) : BADAIRE Sébastien (activités sportives) et VACHER Maryse (activités extra-sportives).

Trésorier : CHATELLIER David.

Trésorière adjoint : GILLARD Mélie.

27

BULLETIN MUNICIPAL – GENILLÉ 2020

Gym un jour, gym toujours !



Que dire de notre club de Gym qui est en place depuis plus de 35 ans ?

Et bien tout simplement qu'il perdure Cahin-Caha, avec des adhérentes du tout début auxquelles sont venues s'ajouter un petit groupe de personnes très motivées.



Une ambiance sympathique et des cours variés et dynamiques vous attendent si vous osez ' faire ' le premier pas

Les cours ont lieu le Jeudi soir de 19h à 20h, à la salle Omnisport Georges NORMAND. Renseignements : Françoise tel : 06 88 92 89 94

Ronde du Château d'eau



Après une pluie, mais non ce fut une impression, il est vrai que les chiens randonneurs rentrèrent à midi bien mouillés, leurs maîtres aussi au nombre de 90.

L'après midi, frais, ne nous gratifia que d'une averse, malgré les prévisions météo pessimistes, 173 coureurs s'étaient inscrits ou vinrent participer. La remise des coupes a récompensé le soir les valeureux coureurs, encore bravo !

A l'an prochain, avec pourquoi pas le soleil.

Jumelage Urcuit-Genillé



Lors du dernier week-end de la pentecôte 2019, nos amis Basques nous ont chaleureusement accueillis à Urcuit, pour un week-end découverte du patrimoine local. Après

les retrouvailles, la journée du samedi a été dédiée à la culture et la découverte du patrimoine avec la visite de l'écomusée de Marquèze à Sabres, nous avons pu découvrir la vie d' autrefois dans la

région, le tout dans la bonne humeur. Merci à eux et à bientôt à Genillé pour la pentecôte 2020.

Tennis

La relance du club se poursuit, nous faisons état de plusieurs satisfactions :

- Tournoi : encore une augmentation du nombre des inscrits, avec un tableau féminin, cette année
- École de Tennis : reprise des cours depuis septembre, suite à l'accord trouvé avec Jean-Paul BERTRAND, notre enseignant, pour les assurer
- Courts extérieurs : ils ont été remis à neuf, le n°1 par les Services Techniques (que nous remercions très vivement), le n°2 par une entreprise
- Adhésions annuelles : en augmentation

Le Club remercie Mme Moreau qui, après plus de 35 ans de participation active (Trésorière du Club) et de disponibilité sans faille pour remettre la clé du court extérieur aux joueurs occasionnels, a souhaité y mettre un terme. La récente Assemblée Générale a



entériné la candidature de Franck JEAN-PIERRE, qui va donc lui succéder pour gérer les comptes du club. Le Club le remercie et lui souhaite tout le meilleur.

Nous avons débuté la réflexion au sujet de l'accès aux courts extérieurs.

Le Bureau : Isabelle Berg, Fanny Dubois, Eric Jeanneau

Coordonnées du Club :

- Téléphone : 06 62 75 81 26 - Facebook :

Genille Tennis

- Email : tc.genille@fft.fr

- Site : tennisgenille.fr

Les Écuries de la Charrière en 2019



Comme les années passées les activités des Écuries de la Charrière se partagent entre randonnées et courses d'endurance.

La saison a débuté avec la randonnée annuelle du mois d'avril, départ des Écuries, avec Rando Equi Passion, une autre association de cavaliers, cette année une vingtaine de participants se sont retrouvés sur les chemins de St Germain pour un pique-nique dans les bois.

Neuf cavaliers ont participé à différentes épreuves d'endurance allant de 10 à 200 km. Première sortie en Avril à Restigné à côté de Bourgueil, c'est une des rares journées d'épreuves de notre département. Pour ce début de saison certains remettaient leurs chevaux en condition sur 40 km d'autres qualifiaient leurs jeunes chevaux pour la première fois sur 20 km. La saison s'est poursuivie à Lignéres dans l'Indre, avec notamment la qualification d' Evelyne Bouyé sur les 80 km CEI (Concours d'Endurance International), elle gagnera ensuite au mois de juin, la 120 km de Costaros en Haute Loire avec le même cheval. En mai, Nicolas Duguet se classe troisième sur la 80 km de Seiches dans le Maine et Loire et décide de finir la saison par

l'épreuve mythique de Montcuq dans le Lot sur la 2 x 100km, début novembre.

Un évènement un peu exceptionnel : au mois d'août, quelques membres des Ecuries de la Charrière ont soutenu Annick, une sympathisante de l'association, qui a participé avec un cheval loué, à la Tevis Cup aux USA, la course mythique réputée la plus dure du monde, sur les anciennes pistes des chercheurs d'or dans la Sierra Nevada. Le principe : 24 h pour parcourir 160 km dans la montagne sur des petits layons qui montent et descendent dans les cailloux. Un esprit bien différent des courses françaises qui sont orientées sur la vitesse (il y a une vidéo sur YouTube : Annick sur l'endurance équestre de la Tevis Cup aux USA).

Les canicules n'ont pas posé de problème particulier, même s'il y avait quelques inquiétudes pour Eros âgé de 27 ans et qui finalement a parfaitement résisté à ces vagues de chaleur malgré son état de vieux cheval.

En tant que randonneurs nous apprécions notre commune pour son réseau de chemins riches et variés. Le paysage n'est pas figé : aujourd'hui, les chemins sont de plus en plus dédiés aux loisirs, et de moins en moins aux servitudes agricoles. Même si le Tourisme Vert est à la mode, certains chemins sont menacés pour des raisons pratiques ou économiques. Notre campagne change, et ce ne sera plus la même que celle que nous avons connue il y a quelques décennies, c'est un bien pour certains, un mal pour d'autres... Grâce à notre vigilance à tous et notre persévérance, nous pouvons inciter les communes à



conserver ce patrimoine rural.

Nous profitons de ce bulletin, pour inciter cavaliers et autres promeneurs à respecter les propriétés privées, surtout quand cela est clairement indiqué. Les centres équestres sont toujours les premiers à être informés quand des traces de chevaux sont découvertes ou lorsque des cavaliers sont vus hors du domaine autorisé. Les clubs ne sont pas responsables des dérives des cavaliers individuels. Et n'oublions pas que souvent nous utilisons, sans le savoir, des chemins privés, tout simplement parce que certains propriétaires sont tolérants. Comme nous l'avons déjà dit, notre commune permet de nombreuses promenades sur des chemins autorisés. Alors merci de respecter la propriété privée pour le bien de tous.

Ceux qui souhaitent mieux nous connaître peuvent visiter le site internet mis à jour par Evelyne Bouyé <http://www.evelyne-bouye.fr/charriere/index.html> et aussi la Page Facebook mise à jour par Nicolas Duguet.

OLA ZUMBA

Envie de se défouler en musique ?, de retrouver une forme olympique ?

Alors, rejoignez Ola Zumba qui vous propose des séances de Zumba le mardi soir de 20h15 à 21h15 à la salle Rosine Deréan et des séances de step et renforcement musculaire le jeudi soir de 20h30 à 21h30 au gymnase.

L'énergie déployée par Sylvie, notre animatrice et plus que communicative.

Elle vous entraîne au-delà de vos limites, l'air de rien, peut-être le ressentirez-vous le lendemain mais cela s'estompe rapidement et vous en demanderez encore !!!

A très bientôt

Patricia, Isabelle & Fanny



Rétromobile Club de Genillé



2019

Pour lancer la saison, comme chaque année en février, la soirée du loto a permis à plusieurs Genillois fidèles à cette manifestation de remporter de nombreux lots mis en jeu.

La première sortie avec nos voitures « sortie dégomme » nous a conduit dans le Chinonais pour la visite du musée PICROBOULE avec initiation à la boule de fort.

En mai, à deux reprises cap sur le département de l'Indre

Visite d'une pisciculture dans la Brenne puis au retour à CERE LA RONDE - Louis XII costumes, biscuiterie Amérantine.

VATAN le musée des Ponts et Chaussées et l'exposition temporaire Ferdinand de Lesseps, ainsi que la visite de l'extraordinaire garage GUIGNARD.

En juin, 12 équipages ont pris la direction du Loiret pour un périple de 6 jours avec des visites très intéressantes : musées automobiles, château de La Bussière, château de Guédelon, Briare, etc...).

En juillet, Direction la vallée noire visite de la maison de George Sand et du moulin d'Angibault. En Août, à nouveau direction la Brenne avec la visite du château du Bouchet.

En Septembre Sortie PATRIMOINE Château de MONTRESOR.

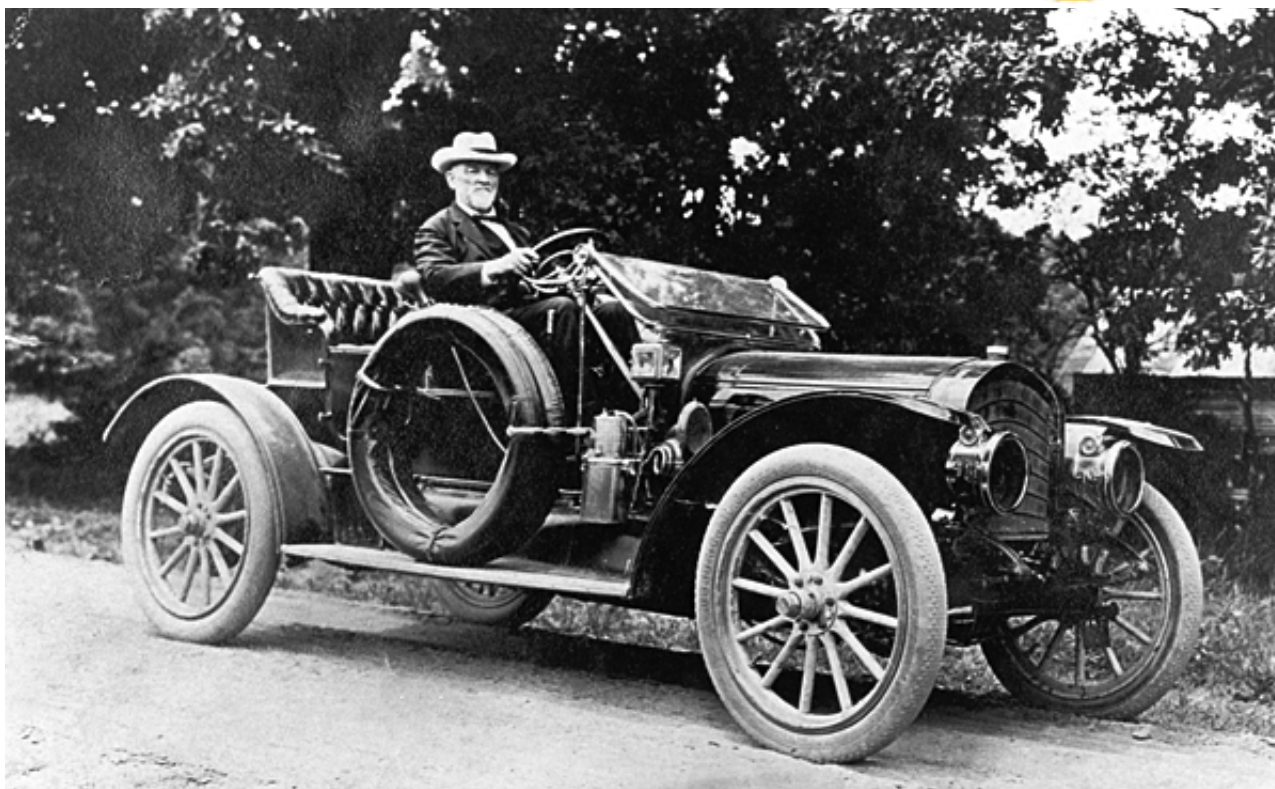
En Octobre, un évènement incontournable pour les adhérents du Club, la traditionnelle foire aux marrons de GENILLE qui marque la fin de nos sorties de l'année.

L'année a donc été une nouvelle fois très bien remplie au niveau des rencontres, sans oublier le rendez-vous du 1^{er} dimanche de chaque mois pour l'exposition de voitures anciennes et sportives à LOCHES Place de Verdun, les membres du Club contribuent activement à la réussite de ces rendez-vous très conviviaux.

2020

Nous fêtons le trentième anniversaire, en effet, la création du RETROMOBILE CLUB de GENILLE par Bernard BALLU et deux amis Jean-Paul FRICOT et Willy GENDRON remonte à novembre 1990.

RETROMOBILE-CLUB -
3a Rue de l'Indrois -
37460 GENILLE -
Contact : Bernard BALLU
au 09 63 43 89 65



Club de tir



Le club de tir de Genillé propose du tir sportif à la carabine ou au pistolet 10 Mètres. Le prêt du matériel est gratuit pour l'école de tir à partir de 8 ans jusqu'à 13 ans. Le club est ouvert le mardi soir de 18 heures à 19 h 30 pour l'école de tir et de 19 h 30 à 21 heures pour les adultes et le samedi matin sur rendez-vous. Le stand est accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'école de tir est encadrée par un animateur et deux initiateurs diplômés FFT. Le club dispose d'une ciblirie standard, vitesse.

Nous avons accueilli 6 jeunes en stage qui venaient du club de Chateaurenault, de Monts, de Descartes et de Genillé. Ce stage était destiné pour les écoles de tir de tout le département. C'était sur une journée de 9h jusqu'à 17 h 30 avec une pause déjeuner. Ce stage a été apprécié par tous les jeunes.

Nous avons bénéficié d'une ciblirie électronique par le conseil Départemental et le Comité Départemental de Tir D'Indre et Loire pour les jeunes en priorité qui sont sélectionnés aux championnats Régionaux et aux championnats de France. Tous compétiteurs sélectionnés aux championnats, régional et France tirent sur des cibliries électroniques.

Pour tous renseignements contacter M. Lahaie Yves président du club au 06 82 92 78 11 ou sur place aux horaires d'ouvertures

Championnat de France Ecoles de tir

- REVERDY-ELOY Amélie Minimes filles
- Carabine 10 Mètres Ecole/tir - 373.8
75^{ème} après finale

Championnat de France 10/18m

- PERETTE Jean-Christophe Séniors1-
Pistolet 10 Mètres Vitesse 5 cibles - 20
- 55^{ème} après finale
- PERETTE Jean-Christophe Séniors
1- Pistolet 10 Mètres Standard - 353
48^{ème} après finale

- VANNEQUE Brigitte - Dames 3 - Pistolet 10 Mètres - 333 - 35^{ème} après finale
Championnat régional Ecoles de tir - Ligue du Centre Val de Loire

- GERMAIN Thomas - Minimes garçons
- Carabine 10 Mètres Ecole/tir - 321.7
23^{ème} après finale

- REVERDY-ELOY Amélie - Minimes filles - Carabine 10 Mètres 3 Positions - 507 - 4^{ème} après finale

- REVERDY-ELOY Amélie Minimes filles - Carabine 10 Mètres Ecole/tir - 376.1
4^{ème} après finale

Championnat départemental Ecoles de tir - Indre-et-Loire

- GERMAIN Thomas - Minimes garçons
- Carabine 10 Mètres Ecole/tir - 311.9
3^{ème} après finale

- REVERDY-ELOY Amélie - Minimes filles - Carabine 10 Mètres 3 Positions - 495 - 1^{ère} après finale

- REVERDY-ELOY Amélie - Minimes filles - Carabine 10 Mètres Ecole/tir - 344.6 - 1^{ère} après finale

Championnat régional 10m - Ligue du Centre Val de Loire

- MARTINAUD Quentin - Juniors gar-

çons - Carabine 10 Mètres - 542.8 - 11^{ème} après finale

- PERETTE Jean-Christophe - Séniors1
- Pistolet 10 Mètres - 5 51 - 9^{ème} après finale

PERETTE Jean-Christophe - Séniors1-
Pistolet 10 Mètres Vitesse 5 cibles - 24
- 3^{ème} après finale

- PERETTE Jean-Christophe - Séniors1-
Pistolet 10 Mètres Standard - 343 - 7^{ème} après finale

- VANNEQUE Brigitte - Dames 3 - Pistolet 10 Mètres - 340 - 3^{ème} après finale
Championnat départemental 10m - Indre-et-Loire

- MARTINAUD Quentin Juniors garçons
- Carabine 10 Mètres - 503.8 - 1^{er} après finale

- PERETTE Jean-Christophe Séniors 1
- Pistolet 10 Mètres - 546 - 4^{ème} après finale

- PERETTE Jean-Christophe Séniors1-
Pistolet 10 Mètres Vitesse 5 cibles - 30
- 2^{ème} après finale

- PERETTE Jean-Christophe - Séniors 1
- Pistolet 10 Mètres Standard - 362 - 1^{er} après finale

- VANNEQUE Brigitte Dames 3 - Pistolet 10 Mètres - 325 - 3^{ème} après finale

Championnat régional 25m/50m - Ligue du Centre Val de Loire

- PERETTE Jean-Christophe - Séniors1
- Pistolet 50 m - 500 - 3^{ème}

- PERETTE Jean-Christophe - Séniors 1
- Pistolet Sport 22 LR 25 m - 497 - 11^{ème}

Championnat départemental 25m/50m - Indre-et-Loire

- PERETTE Jean-Christophe - Séniors 1
- Pistolet 50 m - 488 - 1^{er}

- PERETTE Jean-Christophe Séniors 1
- Pistolet Sport 22 LR 25m - 539 - 1^{er}



2010-2020 ! Retour sur 10 ans de Ping à Genillé



6 juin 2010 la joie de 2 équipes championnes : USG TT en noir et TTC L en bleu.

6 Juin 2010 le Ping local débarquait à St Cyr/Loire dans le magnifique Complexe Guy Drut, pour y disputer les finales du Championnat départemental, Genillé jouait le Titre en 2e Division, tandis que Loches faisait

de même en 3e Division, avec à la clé les honneurs d'un titre et l'accession à l'échelon supérieur. Au total le résultat fût à l'instar de l'émblématique date : Genillé ne laissait aucune chance à l'équipe Jocondienne, tandis que le TTC

du Lochois disposait assez facilement de Saint-Avertin.

Saison 2020, Genillé caracole en tête de la 1^{ère} Division, idem pour Loches en Pré-Régionale. Les deux clubs sont toujours amis comme pantoufles et œuvrent pour le développement* d'un sport convivial que violences et autres incivilités n'arrivent pas à pénétrer. Venez nous rejoindre ou nous rencontrer, vous pouvez le faire même en cours d'année avec le choix entre une pratique loisirs ou compétition. Nous sommes à la salle omnisport G.NORMAND tous les mardis à partir de 18h30 jusqu'à 22h00. Nous pouvons encore recevoir quelques jeunes à l'école de Tennis de table le mardi de 18h30 à 19h30.

*Entente des deux clubs pour les compétitions en catégories jeunes et accès aux séances d'entraînement à Genillé et Loches.

**Contacts : Jérôme FAICHAUD/
02 47 92 50 96/
jerome.faichaud@orange.fr.**

Histoire de la Fanfare

C'est d'une très ancienne association, née en 1865, la fanfare de Genillé, dont nous parle Monsieur Roland MOREAU.

Société de Musique créée par le curé de Genillé et parrainée par Raoul Duval, oui, celui de la place !

En 1892 elle fut reconnue par la Fédération Musicale de France sous le n°846, depuis, 8 présidents se sont succédés, les musiciens n'oublieront pas Monsieur Didier Pinard. C'est lui qui est à l'origine de l'école de musique, il fut président de la Fanfare - Harmonie pendant de nombreuses années.

Cette " société " s'est produite dans toute la France, Le Havre, le Puy en Velay, St Brieuc, Nice, Aix les Bains, Biarritz etc... en gagnant de nombreuses médailles et en obtenant la plus haute distinction au Concours d'Evres sur Indre.

Particularité attachante, cette société a été dirigée par la même famille, les Gauthier, d'abord pendant 21 ans, puis durant 20 ans, par Claude et actuellement par Francis (1er prix du Conservatoire



de Tours en trompette) ceci depuis une trentaine d'années.

La fanfare devenue Harmonie participe aux rassemblements officiels et commémorations diverses et anime 2 concerts par an. Le Président est, à nos jours, Monsieur Charles Glikshon, très bon

« bassiste ». Les cuivres ayant régressé en nombre, les instruments à anche sont maintenant prédominants, voici le pourquoi du seul nom Harmonie ; bien que le recrutement soit difficile, les jeunes musiciens deviennent étudiants et quittent souvent notre région, il faut garder confiance dans l'avenir !

Reflets d'octobre

Les Genillois qui n'ont pas assisté au spectacle enthousiasmant des Swing Gospel Singers peuvent le regretter amèrement, oui on ne peut être présent partout mais cette soirée fut réellement remarquable. On aurait bien joué les prolongations mais les chanteurs et leur pianiste se dépensent tellement qu'il faut leur accorder du repos et un rafraîchissement. Nous aurons peut-être le bonheur de les applaudir un jour pas trop lointain.

Th. Moreau



Journées Européennes du Patrimoine



Christophe Meunier nous a baladés dans le village, de la place de la mairie à l'ancienne gare en passant par le pavillon de l'Octroi, le champ de foire, l'avenue de la Gare devenue maintenant avenue du 8 mai. Retour à l'année 1932 et à l'énumération des nombreux commerces de l'époque. (environ 20 cafés ! coiffeurs, bouchers, épiciers, ferblantier, modiste... etc, etc) Merci à lui pour ce bel après-midi.

Les Belles de Juin... de retour à Broadway-sur-Indrois

Une nouvelle fois le spectacle conçu et créé par l'harmonie a rempli la salle Rosine Deréan de spectateurs enthousiastes et toujours agréablement surpris de découvrir combien le spectacle vivant apporte de joie et de plaisir à ceux qui y participent, qu'ils soient acteurs ou spectateurs. Le défi 2019 était pourtant lourd à relever car il s'agissait de traiter de la « Comédie musicale » dans l'esprit des grandes comédies de Broadway avec chanteurs, acteurs, danseurs, et musiciens. Réunir un tel panel à Broadway-sur-Indrois où les moyens sont un peu plus limités n'était pas gagné d'avance. Mais l'enthousiasme a été suffisant pour écrire les textes, sélectionner la

musique, concevoir les décors et la chorégraphie, faire la mise en scène, et surtout assembler toutes les pièces de ce puzzle au cours de l'unique répétition de coordination de l'ensemble avant le spectacle. Le péril était grand mais « à vaincre sans péril... ». Pas de gloire à tirer cependant dans la performance mais plutôt le plaisir d'une réussite partagée dont l'écho a été tel que beaucoup ont regretté de n'avoir pu être là. C'est pourquoi « les Belles de Juin » feront leur réapparition le dimanche 9 février à 15h salle Rosine Deréan pour une programmation supplémentaire... à ne pas manquer cette fois.

Francis Gauthier



Harmonie

Vous aimez le jazz
 Vous aimez la musique de film
 Vous aimez la musique du monde
 Vous aimez découvrir de nouveaux genres musicaux
 Vous aimez la musique tout simplement

Vous aimez faire partie d'un groupe
 Vous aimez côtoyer des jeunes, des moins jeunes, des jeunes depuis très longtemps.
 Vous aimez participer à des projets enthousiasmants.
 Vous aimez la nouveauté.

Vous aimez partager votre passion avec un large public.
 Vous aimez contribuer à la vie de votre village.

Vous aimez donner et recevoir.
 Vous jouez d'un instrument à vent ou vous êtes percussionnistes, alors n'hésitez plus, rejoignez l'harmonie le samedi à 18H00 pour les répétitions.
 Il n'est pas trop tard pour participer aux prochains concerts de l'harmonie.



Contact : Francis Gauthier, Bernard Gliksohn
02 47 59 53 44
gliksohn.charles@gmail.com

La médiathèque



La médiathèque sur le thème du bonheur.

En concertation avec la Direction du Livre et de la Lecture Publique (Conseil Départemental), plusieurs bibliothèques d'Indre et Loire ont proposé des animations sur le thème « Alors Heureux ? » tout au long des mois de septembre et d'octobre.

A Genillé, nous avons accueilli la comédienne Gwénaëlle Lefort, qui nous a fait l'honneur de proposer un spectacle sur le thème du bonheur, dimanche 22 septembre, qui a réuni petits et grands !

Par ailleurs, la médiathèque a proposé à ses lecteurs un « arbre à bonheur » où chacun devait déposer son bonheur, aux branches de celui-ci.

Une boîte à livres à respecter !

Pour le respect de chacun, merci de ne pas déposer dans la boîte à livres, située



à Square Marcel Fortier, uniquement des livres en bon état.

Nous avons constaté à plusieurs reprises que beaucoup d'ouvrages déposés étaient en très mauvais état, voire moisissés...

La boîte à livres est contrôlée chaque semaine et vous pourrez également y retrouver plusieurs ouvrages pour les enfants, ainsi que pour adultes, dont la médiathèque se sépare et qui sont encore en très bon état.



Infos pratiques :

Médiathèque Prosper Blanvillain -
3, rue Jeanne d'Arc - 37460 Genillé
02-47-59-51-98

7 € l'année / Gratuit jusqu'à 18 ans
Mardi : 15h30-18h00

Mercredi : 10h-12h / 15h00-18h00

Vendredi : 15h30-18h00

Samedi : 10h-12h

L'Affaire Clément de Ris

par Christophe Meunier



Image 1 : portrait du sénateur Dominique Clément de Ris (1750-1827)

Nous sommes le 23 septembre 1800, jour du huitième anniversaire de la République. Jean Graham, préfet d'Indre-et-Loire, a offert pour l'occasion aux autorités du département un dîner suivi d'une réception à son palais de Tours. Le Sénateur Dominique Clément de Ris, baron de Mauny, avait promis d'y assister avec sa femme Catherine et son fils aîné, Ange Louis, âgé de 21 ans. Seulement, au dernier moment, Mme Clément de Ris, souffrante, s'est vu contrainte de décliner l'invitation. Son mari n'a pas voulu la quitter. Le couple décide donc de rester dans leur château de Beauvais, près de Bléré. Leur fils fera donc seul le voyage à Tours. La voiture qui le conduit doit ramener à Beauvais Mme Bruley, une amie de la famille qui est attendue pour le souper à Beauvais.

Le sénateur Clément de Ris, avocat, membre du Conseil Général d'Indre-et-Loire en 1792, ancien Grand Vicaire de Tréguier en Bretagne avant la Révolution, avait acheté à la veille de la Révolution la charge de maître d'hôtel de la reine Marie-Antoinette, fonction qu'il n'eut que très peu l'occasion d'exercer. Très vite, il épouse les idées de la Révolution et gravit les échelons de l'administration républicaine. En 1799, Bonaparte lui demande de devenir membre du Sénat Conservateur du Consulat. Il accepte et en devient questeur. On doit ainsi à Clément de Ris tous les principaux aménagements du Palais du Luxembourg ainsi que de ses jardins. En ce début d'automne 1800, l'homme s'apprête à vivre 19 jours en enfer.

Une soirée mouvementée



Image 2 : Château de Beauvais (Athée-sur-Cher)

Il est environ 17h. Paul, le plus jeune des enfants du Sénateur, âgé de 13 ans, joue dans le parc de Beauvais. Dans les champs voisins, des journaliers ramassent les récoltes de pommes de terre. Dans une pièce du rez-de-chaussée, donnant sur la cour, le sénateur Clément de Ris est assis près de sa femme alitée. Soudain, des sabots de chevaux retentissent sur le gravier, le crissement des roues d'une voiture, quelques éclats de voix sortent le couple de sa quiétude. Presqu'aussitôt, dans le vestibule, une altercation brève entre la femme de chambre et un visiteur impatient, et brusquement un individu surgit dans la pièce. Sans qu'il n'ait le temps de s'en rendre compte, Clément de Ris sent le froid d'un pistolet sur son front :

- « Citoyen, es-tu le sénateur Clément de Ris ? »

Le sénateur répond par l'affirmative. Celui qui l'interpelle est un homme d'une trentaine d'années, de grande taille, vêtu d'un costume moitié civil, moitié militaire, d'un bonnet à soufflet, d'une petite veste. Il est armé d'une carabine, d'un sabre et de deux pistolets, l'un dans la main droite, l'autre passé dans la ceinture. Un deuxième individu entre alors, coiffé d'un chapeau à trois cornes, habillé d'une pelisse à la hussarde et armé comme le premier. Il a le teint mat et de grands favoris roux lui descendent jusque sous les joues.

Mme Clément de Ris perd connaissance. La femme de chambre qui s'avance pour lui porter secours est repoussée. Le valet de chambre, Paul Métayer, accourt à son tour. Il est également rejeté dans la cour par la porte-fenêtre, restée ouverte. De là, les serviteurs, qui ont accouru, restent sans bouger, assistent à ce qui se dit et ce qui se fait dans la maison. Le premier individu somme alors le sénateur de le conduire à son cabinet de travail. Pendant trois quarts d'heure, le brigand se livre à un pillage en règle. Les moindres meubles sont fouillés. Tout ce qui s'y trouve de valeur est pris. L'homme aux favoris roux fait main basse sur tous les objets à sa convenance : une montre en or, un boîtier guilloché, des boucles d'argent, une paire de pistolets anglais richement décorés. On rentre ensuite dans la chambre. On ordonne au maître d'office de rapporter toute l'argenterie et de la porter dans la voiture stationnée dans la cour.

L'Affaire Clément de Ris (suite)

Après quoi, les brigands, pistolets au poing, invitent Clément de Ris à les suivre. Dans la cour, quatre autres bandits, vêtus et armés comme les premiers, surveillent toutes les issues, menacent qui bouge de lui brûler la cervelle. Tous les serviteurs sont ainsi amassés en un groupe immobile et muet de peur. Dans une salle basse et vitrée, gardée à vue, Clément de Ris a le temps de voir, parmi quelques paysans et quelques serviteurs, Mme Bruley. Tout cela saisi d'un rapide regard car ses bourreaux le pressent de monter en voiture, dans sa propre voiture donc ! Il étend le bras mais la crosse d'un pistolet le rabat.

Le jeune Paul assiste, les yeux pleins de larmes, à l'enlèvement de son père, bousculé, frappé, sans que personne n'ose le défendre. Le postillon est sommé de monter en selle. Il s'y refuse. On le frappe à coups de sabre. Il cède. Les brigands sautent sur leurs chevaux. La voiture, un lourd cabriolet attelé de deux chevaux, s'éloigne, escortée de toute la bande. Il est un peu plus de 18h. Le ciel est couvert et la nuit proche.

Un enlèvement rocambolesque

On a bandé les yeux du Sénateur. Évitant les routes fréquentées, la bande gagne Athée-sur-Cher. Elle y croise l'officier de santé du bourg, le chirurgien Petit, en visite à ses malades. On l'arrête et on le force à prendre place dans la voiture. La nuit est là et il commence à pleuvoir. Lentement, péniblement, car de récentes averses ont détrempé le sol, on se dirige vers Sublaines, et, de là, vers Saint-Quentin-sur-Indrois. Les brigands y réveillent quelques habitants pour demander le chemin de Loches et celui de Genillé.

L'Indrois franchi, on arrive au coteau des Rôtis, région marécageuse où l'on avance péniblement. On s'en prend au postillon, on le malmène. Il fouette ses chevaux. La voiture est embourbée. En vain, on tente de la dégager. Le temps presse : on l'abandonne. L'argenterie, l'argent, les bijoux sont glissés dans les manteaux des bandits. Le Sénateur est hissé sur un cheval d'attelage. Un des brigands cède son cheval au chirurgien Petit et monte en croupe d'un de ses compagnons. Ordre est intimé au postillon de ramener à Beauvais la voiture avec le cheval de brancard et de dire à Mme Clément de Ris qu'elle saura très vite sous quelles conditions on lui rendra son mari. Les brigands s'éloignent, emmenant avec eux leurs prisonniers.

Maintenant, on est dans la forêt de Loches. La pluie tombe à verse et l'obscurité est profonde. Par instants, la troupe s'arrête, prête l'oreille, écoute si elle n'est pas suivie ; peste, jure, frappe aux maisons des paysans pour demander sa route. Vers 3h du matin, on finit par atteindre la Pyramide des Chartreux, et, bientôt après, l'orée de la forêt. Encore une courte chevauchée dans la campagne et le chef commande de s'arrêter.

Les deux prisonniers comprennent qu'on est arrivé dans une maison où les ravisseurs étaient attendus. Cette maison est L'Ébaupinaye, sur la commune de Ferrière-sur-Beaulieu, appartenant au citoyen Droulin de Loches, habitée à la belle saison par ses enfants, les époux Lacroix. On parlemente quelques temps et l'on repart, au pas cette fois, à travers champs. Au bout de 20 minutes, nouvel arrêt devant une nouvelle maison à laquelle on frappe. C'est la ferme du Portail, autre propriété des Droulin-Lacroix, sur Perrusson cette fois. La maison est habitée par le fermier Jourgeon, sa famille et ses domestiques.

On parlemente. Les brigands mettent pied à terre. Les prisonniers, les yeux toujours bandés, sont conduits par le bras dans la maison. Ils y restent le temps de mener les chevaux à l'écurie. Après quoi, l'on ressort et on les descend, par une trappe, dans un souterrain.

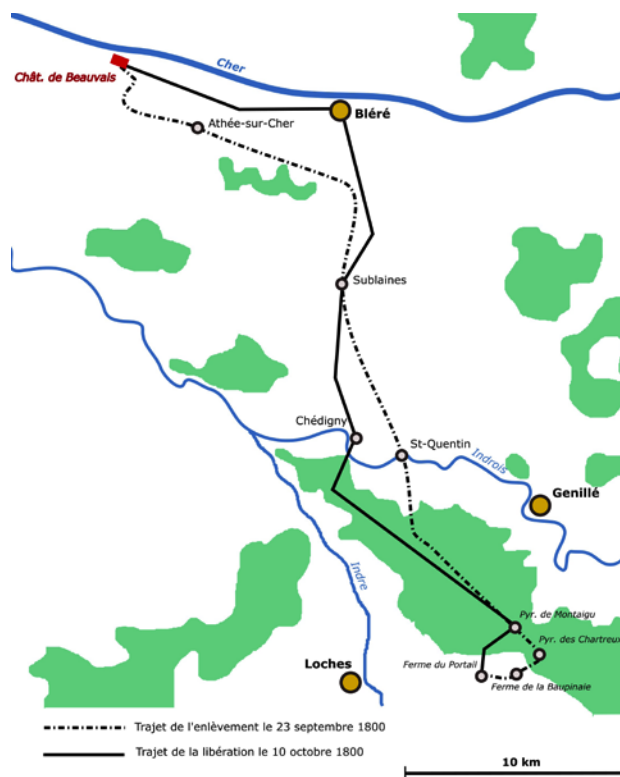


Image 3 : carte des itinéraires de l'enlèvement et de la libération du sénateur Clément de Ris.

Autorisés à retirer leurs bandeaux, le chirurgien et le Sénateur se reconnaissent. Ils sont surveillés par un brigand qui a la tête enveloppée d'un voile noir percé de trous à la hauteur de la bouche, du nez et des yeux. On leur apporte de la paille pour s'étendre, du jambon, des artichauts, un melon, du pain et du vin pour se restaurer. Le deuxième soir, le chef revient et fait écrire au Sénateur une lettre pour sa femme. Elle doit réunir une somme de cinquante mille francs pour revoir son mari. Elle devra porter la rançon dans huit jours, à Blois, à l'hôtel des Trois Marchands.

La lettre écrite, le chirurgien Petit est chargé de remettre la lettre à destination. On lui bande les yeux. Le paysan de garde le conduit à travers bois, et, après un trajet de deux kilomètres environ, l'abandonne à la lisière de la forêt. 20h tintent à l'église d'un village voisin. Petit reconnaît la cloche de Montrésor. Il s'oriente et marche toute la nuit. Au petit matin, il arrive à Beauvais, remet la lettre à Mme Clément de Ris et fait sa déposition à la Gendarmerie.

Une enquête conflictuelle

Par les soins de Mme Bruley, un exprès était parti à Tours le soir même de l'enlèvement. La nouvelle était tombée comme un coup de tonnerre à la soirée du Préfet et jeta le désarroi parmi les invités encore présents. Jean Graham alerta au plus vite le gouvernement. Il dépêcha à Paris un courrier chargé d'informer, Joseph Fouché, Ministre de la police, et le Général Étienne Radet, Inspecteur de la Gendarmerie.

L'Affaire Clément de Ris (suite)

Le Préfet ordonne alors des perquisitions dans les auberges de Tours. Une enquête judiciaire est ouverte. Le capitaine de gendarmerie Folliau entend les premiers témoignages. À Paris, l'émoi est à son comble. Le Sénat a été convoqué d'urgence. L'enlèvement défraie tous les entretiens. L'opinion est indignée de l'atteinte portée à l'ordre public. Fouché, lui, n'hésite pas. Il attribue le coup aux Chouans. Il reconnaît leur manière de faire. Il amène le Premier Consul à partager son point de vue. L'affaire étant politique, il espère garder la main sur son instruction. Cependant, Bonaparte se méfie de son Ministre. Il dépêche à Tours son aide de camp, René Savary, avec mission d'y mener une enquête parallèle. Soucieux de voir Savary s'immiscer dans une affaire qu'il considère comme sienne, Fouché met la pression au Préfet Graham. Ce dernier rejette l'insuccès des recherches sur les militaires, qui, de leur côté, se plaignent d'être tenus par les autorités civiles dans l'ignorance des instructions. C'est le plein conflit.

L'enquête arrive pourtant à apprendre que, trois semaines à peine avant l'enlèvement, trois jeunes gens inconnus à Tours s'étaient présentés chez un cafetier, rue de la Scellerie, pour y trouver le gîte. Ils sortent beaucoup, de jour, de nuit, ont de fréquents conciliabules avec des individus de mine suspecte. Après une semaine de séjour, ils quittent les lieux. Les témoins affirment que parmi les trois individus, un doit être borgne car il porte « sur un œil une taie de taffetas noir ». D'autres témoignages affirment avoir vu ces trois voyageurs venant de Tours s'arrêter à Saint-Aignan, portant des valises très lourdes. Ils effectuent une reconnaissance des lieux. On les voit à Larçay, Véretz. Ils se baignent dans le Cher près du château de Beauvais.

Le 23 septembre, jour de l'enlèvement, ils quittent Saint-Avertin vers 15h. Ils sont armés de fusils. On les prend pour des chasseurs. Ils sont maintenant quatre. Ils volent deux chevaux en route dans la direction de Bléré. Contournant Azay-sur-Cher, ils décident de se mettre à l'affût dans un petit bois précédant l'avenue qui mène au château de Beauvais. Soudain un bruit de roues attire leur attention : c'est la voiture qui amène de Tours Mme Bruley et sa domestique. Ils se précipitent vers la voiture sabre au clair. On connaît la suite.

Les huit jours imposés dans la lettre remise au chirurgien Petit par les ravisseurs ont passé. Le 1^{er} octobre 1800, vers midi, on voit arriver à Blois, par des voies différentes, les agents du Préfet de Tours, les citoyens porteurs des fonds et Mme Clément de Ris accompagnée d'un domestique. Tout ce petit monde se retrouve à l'hôtel des Trois Marchands. Les hommes du Préfet interrogent les voyageurs au risque d'alerter les brigands. Le propriétaire de l'hôtel se sent également suspect, lui qui a maintes fois hébergé des Chouans. Il s'en prend violemment à Mme Clément de Ris, lui reprochant de discréditer son établissement. L'affaire est mal engagée. Le lendemain, personne ne se présente au rendez-vous à part un paysan menant son âne que personne ne pense à interroger. On apprendra plus tard qu'il s'agissait d'un délégué des brigands.

Une libération mystérieuse

Le 8 octobre 1800, dans la soirée, des individus masqués viennent se saisir du sénateur Clément de Ris. À cheval, au pas, les yeux bandés, il est conduit jusqu'à une grange, où on le laisse seul. L'armée fait alors une grande battue. Vingt-

quatre heures s'écoulent et un des brigands le ramène à son premier réduit. Dans la nuit du 10, vers minuit, on le tire une nouvelle fois de son cachot. On le fait monter à cheval. On lui bande les yeux et on part. À travers champs, par d'étroits sentiers, longeant des fermes, on chevauche. Puis, c'est la forêt. Au bout de quelques kilomètres, on s'arrête dans un carrefour : c'est la Pyramide de Montaigu. On attend. Soudain, un coup de sifflet perce l'air. Un autre répond. L'escorte s'est grossie et on repart. Tout à coup, derrière eux, résonne le galop de plusieurs chevaux. Des coups de pistolet éclatent. Quelqu'un dit : « Vous êtes le sénateur Clément de Ris ? ». Il arrache le bandeau : « Vous êtes libre ! » Ils sont quatre autour de lui : Carlos Sourdat, Charles-Marie de Salaberry, Robert Couteau et Guillot de la Potherie. Ils lui assurent qu'ils ont été mandatés par Fouché pour le retrouver. Tous ont hâte de quitter la forêt et de gagner le village le plus proche, Chédigny. De là, la troupe rejoint directement Bléré, puis le château de Beauvais.

Le 6 janvier 1801, le Préfet d'Eure-et-Loir est enjoint par Fouché, Ministre de l'Intérieur, de mettre sous les verrous, comme « voleurs de diligences », les sieurs Auguste de Canchy et Jean de Mauduison, de Nogent-le-Rotrou. Le Préfet s'étonne et répond au Ministre :

« Je crois ces deux jeunes gens très inconsidérés dans leurs propos. Mais je suis loin de les croire coupables des crimes qui leur sont imputés. [...] J'attends vos ordres pour m'y conformer. »

La réponse du Ministre est sans appel : « Ces deux jeunes gens sont certainement deux des brigands qui ont enlevé Clément de Ris ». Les deux sont arrêtés le 20 janvier et conduits le lendemain à Chartres. Quelques jours plus tard, le Préfet du Calvados prévient Fouché qu'il vient de procéder à l'arrestation d'un dénommé Étienne Gaudin pour vol de diligences. Fouché lui demande : « Est-il borgne ? Si oui, envoyez-le moi ». Très vite, une liste de dix prévenus est dressée :

- Étienne Gaudin de Barenton dans la Manche, ex-major d'insurgés chouans
- Jean de Mauduison de Nogent-le-Rotrou, ex-capitaine d'insurgés
- Auguste de Canchy de Chartres
- Pierre Lemesnager de Blois, ex-capitaine d'insurgés
- Jean Aubereau, ex-capitaine d'insurgés
- Armand Desmaretz Baurain
- René Lacroix, propriétaire de la ferme du Portail, demeurant à Loches
- Sa femme née Françoise Deroullin
- Jourgeon et sa femme, fermiers du Portail

Les six premiers sont accusés de l'enlèvement proprement dit et des crimes de vol et de violence. Les quatre autres sont accusés de complicité. Les prévenus sont conduits devant le Tribunal Spécial de Maine-et-Loire qui doit statuer sans juré. Le procès débute le 23 octobre 1801 à 10 heures à Angers. Le Président Pierre-Marie Delaunay entend donner au procès un caractère politico-crapuleux en désignant les royalistes chouans comme principaux instigateurs. Très vite, Canchy, Mauduison et Gaudin sont désignés comme les « chefs des brigands ». Tous les trois nient être allés à Tours. Les témoignages recueillis sont très contradictoires. L'un des avocats avance timidement l'idée d'un complot de certains hommes puissants qui ont des vengeances à exercer.

L'Affaire Clément de Ris (suite)

Au moment où le Président Delaunay voit faiblir la conviction de ses assesseurs, il les réunit autour d'un repas en leur rappelant qu'il serait dangereux de prononcer l'acquittement. Le 2 novembre 1801, Canchy, Gaudin et Mauduison sont condamnés à mort. Une peine de six ans de réclusion et l'exposition sur une des places d'Angers pendant quatre heures est requise contre les époux Lacroix. Les cinq autres accusés sont acquittés. Jugement rapide, Tribunal Spécial, manque de courage du Sénateur qui n'a pas voulu se déplacer au procès et qui aurait pu sans doute les disculper, tout est réuni pour faire penser à un procès truqué.

Une ténébreuse affaire ?

Les faits évoqués ci-dessus s'appuient sur l'ouvrage de Charles Rinn, *Un mystérieux enlèvement*, publié en 1910 chez Albert François à Paris. Comment le lexicographe et helléniste reconnu qu'il était s'est-il intéressé à l'Affaire ? Il explique dans son avant-propos que la famille Clément de Ris, longtemps après la mort du Sénateur survenue en 1827, lui demanda de venir classer et trier sa volumineuse correspondance. Sa lecture attentive le conduisit à y trouver « les clartés jetant jour sur maints points demeurés obscurs ». Il entreprend alors un véritable travail d'historien sur l'histoire : « Nous avons lu tout ce qui, à notre connaissance » avait été imprimé sur l'Affaire. Les renseignements des livres ont été contrôlés, ou complétés au besoin, par ceux des papiers d'archives ».

Aux Archives Nationales, il consulte les dossiers Clément de Ris, Carlos Sourdat ; aux Archives du Ministère de la Guerre, la correspondance de l'armée de l'Ouest ; au Greffe du Tribunal d'Angers, le dossier du procès. Ses conclusions apportent des éléments nouveaux mais n'éveillent que des probabilités et le voile reste partiellement levé. Trois condamnés sans preuves matérielles consistantes, trois coupables absents sur le banc des accusés : six brigands responsables de l'enlèvement dans la nature.

Très tôt, certaines voix dénoncent les agents de Fouché : c'est la version de Pierre-François Viriot, capitaine adjoint de la 22e région militaire, juge militaire de ce Tribunal Spécial. Selon lui, l'origine de l'Affaire est à trouver dans un complot déjoué au moment de la bataille de Marengo en mai 1800. Les nouvelles d'Italie étant mauvaises, Talleyrand, Fouché et Clément de Ris en auraient profité pour imaginer un triumvirat qui aurait pris la tête du Consulat. Cependant le 14 juin, Marengo est une victoire qui va renforcer le pouvoir de Napoléon. Il faut absolument faire taire cette idée de complot. Fouché et Talleyrand auraient alors décidé de faire voler chez Clément de Ris des documents compromettants. L'enlèvement n'étant qu'un élément secondaire, un effet de zèle des sbires de Fouché.

D'autres pointent du doigt de vulgaires brigands sans attache avec la chouannerie. Pour Rinn, « des chouans, lie du parti, hommes perdus de dettes et de crimes, conçurent, en vue de se procurer de l'argent, soit par vol, soit par rançon, l'idée de l'enlèvement et le préparèrent. Ils gagnèrent à leur dessein des jeunes gens de familles honorables qu'ils dénoncèrent dans un écran de fumée pour prendre la fuite ».

En 1926, un historien, qui a travaillé sur la police secrète du Premier Empire à partir, entre autres, des bulletins de police de Fouché, propose une nouvelle version et minimise la portée politique de cet enlèvement. Pour le spécialiste de Fouché qu'est Ernest de Hauterive (1864-1957), l'enlèvement est l'œuvre de quatre ex-chouans tombés au rang de bandits de droit commun : Gondé, Canchy, Mauduison et Gaudin, lesquels s'adjoignirent deux obscurs comparses dont on n'a pas retrouvé la trace. Le rapt du Sénateur avait pour but de lui soutirer de l'argent.

Pour finir, si l'enlèvement du sénateur Clément de Ris prit une ampleur très certainement exagérée, nous le devons très certainement à un Tourangeau dont le père, Bernard-François Balssa, premier adjoint à la mairie de Tours, fut le protégé du sénateur Clément de Ris. Plusieurs années plus tard, Honoré de Blazac, puisque c'est de lui dont il s'agit, se servit du fait divers pour écrire d'abord un feuilleton, paru dans le journal parisien *Le Commerce* en 1841, sous le titre mystérieux, « Une ténébreuse affaire ». En 1843, l'éditeur Souverain et Lacou publia ce roman d'espionnage en un volume. Il y était question d'un obscur complot royaliste avorté dont Joseph Fouché cherchait à faire effacer les traces. La légende de l'enlèvement crapuleux laissait place au cime politique et à la théorie du complot.

Bibliographie

- Jacques-Xavier Carré de Busserolle (1899), *La Vérité et curieuses révélations sur l'enlèvement du sénateur Clément de Ris*, Niort : Mercure poitevin.
- Pierre Bruyant (1904), *Trois innocents guillotins*, Bellême : G. Levayer.
- Charles Rinn (1910), *Un mystérieux enlèvement : l'Affaire Clément de Ris*, Paris : A. Lefrançois.
- Ernest d'Hauterive (1926), *L'Enlèvement du sénateur Clément de Ris*, Paris : Perrin.
- Robert Amadou (1964), *En marge d'une ténébreuse affaire : Saint-Martin et Clément de Ris*, Lille : Faculté des lettres et sciences humaines.

par Christophe Meunier

En 2014, Michèle Krause, ancienne adjointe municipale de Genillé, relève l'existence, dans les immensités du nord canadien, au milieu des forêts et des rivières, d'un lac portant le nom de Genillé. Le Lac Genillé, au Québec, est un réservoir aquatique de 600 mètres de long pour 70 mètres de large. Il est situé dans la réserve faunique Ashapmushuan, à près de 130 km au nord-ouest de Roberval, chef-lieu de la municipalité du Domaine du Roy, dans la région de Saguenay-Lac Saint-Jean. Même orthographe que celle de notre village, aucune autre occurrence au Québec, aucune non plus d'ailleurs sur le sol français. Il n'y a donc pas de doute possible, il s'agit bien du nom de notre commune qui a été transporté chez nos cousins d'outre-Atlantique, mais à quelle époque et par qui ? Cette région de lacs et de rivières du nord Québec, à près de 400 km au nord de Montréal et de Québec, fut parcourue au XVII^e siècle par les marchands de fourrure qui remontaient en canoë, passant de rivières en lacs et de lacs en rivières, jusqu'à la baie de l'Hudson. Si ces marchands avaient installé quelques postes avancés dans la forêt, ils résidaient davantage en bordure du Saint-Laurent et peu d'entre-eux laisserent une trace toponymique sur leur passage laissant l'affaire aux Iroquois qui peuplaient ces territoires "sauvages". Il fallait donc chercher ailleurs l'origine de ce nom français.



Image 1 - Carte de la région du Lac Saint-Jean (Québec/Canada)

À quelques kilomètres plus au sud du lac Genillé, en bordure du lac Saint-Jean, on trouve une petite ville de 1766 habitants du nom de Chambord. Les premiers colons arrivés-là vers 1845,

érigèrent leur communauté en village vers 1867. C'est en 1872 que l'arpenteur Pascal-Horace Dumais suggère le changement du nom du campement, Saint-Louis de Métabetchouan, en "Chambord", pour identifier administrativement le nom du bureau de poste qui s'y installe. Dumais, intellectuel curieux, s'est passionné pour la popularité d'Henri V de Bourbon (1820-1883), comte de Chambord, prétendant au trône de France et souhaitant rétablir la royauté en France.

Intéressons-nous donc davantage à ce Pascal-Horace Dumais. Il est né à Saint-Georges-de-Cacouna, au bord du Saint-Laurent, face à l'embouchure de la rivière Saguenay, le 27 août 1836. Il est le fils d'un notaire. À seulement 15 ans, il fait un premier voyage dans la région de Chicoutimi, au sud du lac Saint-Jean, au bord de la rivière Saguenay.

Tout autour, ce sont des immensités vierges occupées par quelques Amérindiens et quelques rares familles isolées. Émerveillé par ces espaces à découvrir et à investir, en 1853, il décide de devenir arpenteur et de suivre les traces de Duncan Stephen Ballantyne qui, de 1828 à 1849, avait déjà établi le plan d'arpentage des territoires qui séparent Tadoussac, à l'embouchure de la rivière Saguenay, jusqu'à Hébertville, à l'extrémité sud du lac Saint-Jean.

Diplôme d'arpenteur en poche, en 1858, Pascal-Horace Dumais emménage pour de bon dans cette région qui l'intrigue et s'établit à Hébertville. De là, il va réellement débiter sa carrière d'arpenteur. Il explore les rivières, les forêts, dessine, prend des notes, décrit minutieusement et dresse des cartes des grands secteurs qui entourent les villages de Roberval, Normandin, Hébertville et Chambord. Vers les années 1882-1885, il explore les territoires d'Ashamushuan, à son retour du grand ouest canadien où il a participé au tracé de la voie de chemin de fer canadienne vers le Pacifique. Il meurt le 8 mai 1906, à Chambord, dans ce qu'il nommait "son petit paradis".

Nous l'avons dit précédemment, l'homme est un érudit. Il reçoit un grand nombre de journaux de France. Il se passionne pour ces "pieds blancs", venus de Vendée, de Normandie ou de Charente aux XVII^e et XVIII^e siècles,

qui ont établis des fortunes sur le monopole du commerce de la peau de castor et qui durent quitter, pour la plupart, le Canada après le traité de Paris et la perte en 1763 de ces "quelques arpents de neige", selon Voltaire. Il ne peut pas ignorer l'épopée d'une de ces familles nobles qui construisit le Québec et lutta contre les agressions anglaises lors de la guerre de Sept Ans.

Cette famille, c'est les Le Gardeur de Repentigny.

L'aïeul, Pierre Le Gardeur de Repentigny (1600-1648), originaire de Normandie, embarque en 1636 pour le Québec. Il devient général de la flotte royale et directeur des embarquements pour la Nouvelle-France. En 1645, il participe à la fondation de la Communauté des Habitants qui obtient le monopole de la traite des fourrures sur la Nouvelle-France. Il fonde la ville de Repentigny, près de Montréal où il installe un fort qui deviendra la propriété d'une véritable dynastie.

Après la chute de Québec en 1759 et de Montréal en 1760, militaires et civils français s'embarquèrent pour la France. Sur proposition du duc de Choiseul, ils sont dirigés vers la Touraine. Près de 4000 "pieds blancs" arrivent ainsi à Loches, Blois et Tours. Parmi eux, Louis Le Gardeur de Repentigny (1721-1786), un descendant direct de Pierre Le Gardeur de Repentigny dont nous avons parlé, appartenant à la 5^{ème} génération des Repentigny née à Montréal. En 1764, il est rejoint par son frère aîné Pierre Jean-Baptiste, officier de la Marine royale, qui a combattu contre les Anglais au Québec et qui a dû quitter le pays après le traité de Paris mettant fin à la guerre de Sept Ans.

Le 25 juin 1766, Pierre Jean-Baptiste épouse, en secondes noces, une jeune fille de Tours, Marguerite, Jeanne Mignon, qui lui donne deux enfants, François-Xavier et Madeleine, tous deux nés à Tours. Né le 17 novembre 1767, le premier n'a que neuf ans lorsque son père meurt à Pondichéry au service du roi. Officier de la Marine, il participe à différentes expéditions entre 1784 et 1802. De retour en France, il décide de s'installer à Tours avec une pension de capitaine de Vaisseau et il y épouse Marie Desmarais. En 1807, ils achètent

Genillé au Québec (suite)

le château de Rassay à Genillé. François-Xavier, resté fidèle à la monarchie et souhaitant le retour des Bourbons, est élu maire de la commune en 1816 jusqu'à sa mort. Il meurt le 4 décembre 1820 à Tours.

Il ne fait quasi aucun doute que les aventures de la lignée des Repentigny en

France ne furent ignorées par notre érudit arpenteur de Chambord-au-Québec. Pascal-Horace Dumais aurait ainsi baptisé ce petit lac des forêts enneigées de l'Ashpmushuan en hommage à un des descendants directs de Pierre Le Gardeur de Repentigny, devenu maire d'une commune de 2000 habitants en France,

au début du XIX^e siècle. Cet épisode, probablement anecdotique, ouvre une large perspective sur les aventures des Québécois de Genillé... mais également des Genillois du Québec.

Du côté de Nacel (Nouvelles Aspirations Culturelles En Lochois)

40

BULLETTIN MUNICIPAL - GENILLÉ 2020

2019 aura été une année plus calme après celle des vingt ans et l'organisation d'un temps fort à la fin de septembre à Chambourg-sur-Indre.

Tout d'abord, le début de l'année a été marqué par la prise de fonction de Florine Bourdieu qui occupe désormais le poste de chargée de Développement. En effet, Solenn Rollando a quitté le poste au mois d'octobre 2018 pour rejoindre sa Bretagne natale.

Sur le plan culturel ...

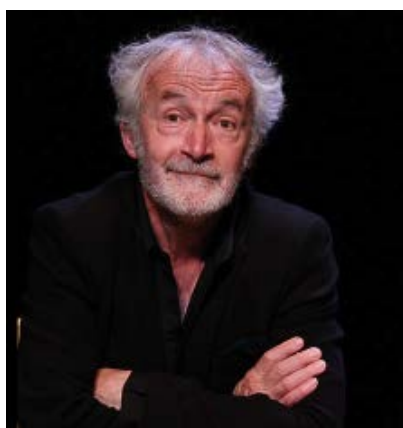
En 2019, nous avons eu en quelque sorte un rythme de croisière avec l'organisation de deux spectacles par commune adhérente et la mise en place, en mars, du festival jeune public « Côté Jardin ».

En ce qui concerne la qualité des spectacles proposés, le choix de la programmation de cette année a répondu aux attentes de notre équipe et a ravi nos spectateurs. Notons plusieurs temps forts avec l'accueil au mois de mars à Chédigny de Vincent Roca, véritable jongleur de mots qui a enchanté le public, ou encore celui de Tony Petrucciani et son compère Elie Portal qui ont fait swinguer la salle des fêtes de Tauxigny. A Genillé, en septembre, la prestation du chorégraphe Aurélien Kairo a charmé les amateurs de danse contemporaine avec son spectacle « Petite Fleur ».

L'édition 2019 de Côté Jardin a été quelque peu réduite avec l'annulation de deux spectacles et nous a permis d'accueillir tout de même quatre compagnies pour une dizaine de représentations dans quatre communes différentes de notre territoire et plus de 800 spectateurs.

En cette fin 2019, un mot sur l'organisation politique de notre structure :

La mise en place d'une telle programmation sur nos neuf communes est pos-



sible grâce la volonté des neuf municipalités adhérentes et au soutien financier de la Région Centre-Val de Loire, du Conseil Départemental d'Indre-Loire, de la Communauté de Communes Loches-Sud Touraine et de la DRAC Centre-Val de Loire. L'implication financière des communes est également conséquente avec une cotisation annuelle et l'acceptation de charges supplétives (mise à disposition des salles de spectacles, l'implication des services techniques, l'accueil des artistes et du public...).

Sur le plan organisationnel, rappelons que le collège le plus important de notre Conseil d'Administration est constitué de représentants des conseils municipaux de nos communes adhérentes. Et les élections municipales qui auront lieu en mars prochain déboucheront sur le renouvellement d'une partie importante de nos administrateurs.

Si ce papier est l'occasion de saluer l'implication de tous les administrateurs de notre association support de notre projet culturel, il nous offre, en cette fin de mandature, l'opportunité de mettre en exergue le rôle essentiel des représentants des communes. Avec la participation à une dizaine de Conseils

d'Administration chaque année, et l'implication concrète pour la mise en place des spectacles proposés aux habitants de notre territoire, cet engagement est conséquent. Cette implication prend des formes diverses : interface avec les communes, travail sur le calendrier, choix des spectacles, accueil des artistes, participation aux installations scéniques, gestion de la billetterie...

Au cours des vingt et une années d'existence, les différentes équipes qui ont géré NACEL ont su adapter le projet aux souhaits des représentants locaux, aux attentes de notre public, aux contraintes budgétaires... Nous sommes conscients que, comme toute action publique, le développement de la culture doit tenir compte des réalités, des demandes de la population... Nous formulons ici le vœu que les nouvelles municipalités mises en place en mars confirmeront l'engagement dans la poursuite de l'action de NACEL qui bien sûr pourra évoluer.

Philippe BLONDEAU
Président de NACEL

NACEL

8 place du Maréchal Leclec
37600 BEAULIEU-LES-LOCHES
TEL 02 47 92 22 26

Mail : nacelculture@gmail.com
Site internet: www.nacelculture.fr
Facebook: www.facebook.com/nacelculture



Spectacle NACEL du 28 septembre 2019

Un agent d'entretien nettoie la loge d'une artiste de cabaret. Alors que les numéros s'enchaînent sur le plateau, il se laisse emporter par la musique et laisse libre cours à son imagination...

Entre James Thierrée et Gene Kelly, Aurélien Kairo nous livre sur scène un théâtre visuel, burlesque et émouvant créé autour d'un vocabulaire de la danse prenant sa source dans le Hip Hop.

Aurélien Kairo : Chorégraphie et interprétation

Patrice Thibaud : Mise en scène



L'école de musique du Pays de Montrésor



L'École de Musique propose des cours de formation musicale et d'instruments pour les enfants et pour les adultes.

Les plus jeunes ont un cours d'éveil musical.

Les élèves peuvent prendre des cours de batterie, de clarinette, de cor, de flûte, de guitare, de percussions, de piano, de saxophone, de trombone, de trompette, de tuba et de violon.

Les élèves peuvent participer à l'Orchestre Cadet et un atelier Musiques Actuelles est ouvert à tous.

Les cours sont donnés à Genillé ou Montrésor.

Cette année les élèves ont joué à Orbigny le 3 février pour la remise des diplômes.

Le 5 avril un concert de cuivres a été donné à Genillé avec en première partie

les élèves des trois écoles du secteur (Loches, Montrésor et Verneuil), en deuxième partie l'ensemble Brill en Cuivres dirigé par le professeur de trompette de l'école et en troisième partie le Brass Band du Conservatoire à Rayonnement Régional dirigé par un ancien professeur de notre école.

Des élèves ont participé à des animations sur le marché de Loches du 18 mai au 29 juin.

L'école (classes de flûte, de saxophone, de percussions et l'orchestre cadet) a joué le 21 juin avec la Lyre Républicaine à Orbigny pour un apéro-concert.

Les élèves ont joué le 3 juillet sous la halle de Chemillé pour le goûter de fin d'année.

Depuis la rentrée de septembre 2019, il n'y a pas eu de rencontres musicales, mais, l'école peut venir participer à des

événements à la demande des communes ou des partenaires de l'école.

ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE MONTRÉSOR
23, Grande Rue,
37460 MONTRÉSOR

Retrouvez-nous sur notre page



Directeur :
Fabien ROUSSELET,
Tél : 06.80.05.89.10,
saxfab@orange.fr

Présidente :
Corinne MARY,
Tél : 07.70.86.44.89,
maryco.mary@gmail.com



Foire aux marrons



42

BULLETIN MUNICIPAL - GENILLÉ 2020

Ce dimanche fut copieusement arrosé, un peu par la bernache, beaucoup par la pluie, cela n'a pas empêché d'inaugurer la station service municipale bien fréquentée, un local construit pour abriter l'alambic de Genillé donné à la mairie et l'ancienne

boucherie refaite pour présenter des expositions temporaires, d'anciens outils...

Outre les élus Genillois, étaient présents : Monsieur le sous Préfet, Madame Sophie Auconie, députée, Monsieur Pierre Louault, sénateur, Monsieur

Gérard Hénault, président de la CCLST, Madame Valérie Gervès, 1^{ère} adjointe à Loches, conseillère départementale, les mairies de Chedigny, de Beaumont Village, et de Nouans les Fontaines étaient aussi représentées ainsi que Montrésor par Monsieur Jean Moreau ancien maire



Inauguration du local dédié à l'alambic

L'aventure commence en 1924 par l'achat de l'alambic par Monsieur Berthault et la création d'un syndicat de distillation sous le nom de "l'Econome" (sic)

La machine, son secret et son rôle

La primauté était l'assurance de produire une eau de vie d'exception par la méthode à l'ancienne, le savoir faire du distillateur et la qualité du produit à distiller.

Fonctionnement

La chaudière en fonte fonctionnait au bois et une cuisson lente de 2 h était nécessaire pour distiller 200kgs de fruits, alors qu'aujourd'hui 15 mn suffisent.

Arrêt de l'alambic

La machine vieillissait et devenait coûteuse à réparer. Les nouvelles normes environnementales auront finalement raison d'elle.

Messieurs Bertault, Rocher, Giraud, Deroche, Deniau, Baratault ont présidé l'association et Messieurs Montpoint Gabriel, Montpoint Jean, Bonneau, et Fournier assurèrent la distillation.

Souvenirs de M. Roland MOREAU



Cette année le cahier de souvenirs de Monsieur Roland Moreau nous conduit vers les travaux agricoles, on remonte ses manches et on attaque...

LA FENAISON

Les mois d'été étaient pour le monde rural, une période d'intense activité. A partir du 15 juin commençait la fenaïson, de nombreuses prairies se situaient au bord de l'Indrois, les parcelles appartenant souvent à différents propriétaires. On ne coupait plus l'herbe avec une faux-râteau, mais à l'aide de faucheuses arrivées des Etats-Unis (Mac Cormick, Massey, Harrys...), tirées par un seul cheval, elles avaient deux roues motrices entraînant une sorte de grande lame de scie et de plus petites lames en triangle qui coupaient l'herbe très proprement et très vite.

Un jour ou deux de séchage au soleil, puis la faneuse retournait les coupes, appelées andains et une nouvelle machine, la râteleuse, rassemblait l'herbe en « rondes », ensuite on faisait les meules de foin. On le rentrait dans les granges et les greniers, c'était la nourriture du bétail en hiver lorsque les intempéries empêchaient les animaux d'aller dans les prés.

LA MOISSON ET LE BATTAGE

Comme pour les prairies, des faucheuses-lieuses, venues aussi des U-S-A faisait le travail autrefois manuel, pénible et fastidieux. Il ne restait plus qu'à rassembler les gerbes faites par la machine et à les mettre en croix pour un ultime séchage, puis à la ferme les monter en grandes meules en attendant le battage.

Période très importante pour les exploitations agricoles : le rendement de la récolte conditionnait leur vie pour l'année. Souvent une coopérative se constituait pour l'utilisation commune de cet important matériel, chacun à son tour recevait la batteuse dans sa ferme. L'ensemble se composait d'une chaudière à vapeur au début, puis dotée d'un moteur électrique, ensuite l'imposante machine : la batteuse, enfin un lieur (le Diable) pour faire les grosses bottes de paille, utilisées pour les litières, la nourriture des animaux.

Ce gros matériel était difficile à déplacer d'une ferme à l'autre, sur les routes les plus escarpées il fallait plusieurs chevaux. Deux hommes faisaient fonctionner l'ensemble. Tôt le matin un chauffeur mettait la chaudière en pression et l'approvisionnait en charbon et en eau, il effectuait les graissages, vérifiait le tout avant la mise en marche. L'autre homme plaçait les différentes courroies, s'occupait des graisseurs, installait la ficelle. Le vrai travail commençait dès que la pression était bonne, un sifflet que l'on entendait d'un village à l'autre, donnait le départ, chacun prenait son poste, on s'entraidait entre voisins. Le deuxième homme, « l'engraineur » alimentait la machine, un aide coupait les ficelles des gerbes et faisait suivre, au bout d'une heure le sifflet annonçait une pause : la collée, temps de repos pour se désaltérer, le repas de midi était frugal afin de permettre aux travailleurs de garder leur entrain, puis la machine redémarrait, les travailleurs aussi. Les hommes jeunes et forts portaient les sacs de la batteuse au grenier, la meule de grains diminuait, celle de paille montait, celui qui la faisait était souvent un spécialiste recherché pour ce travail, la patronne avait préparé un gros bouquet de fleurs qu'il posait avec fierté en haut de son œuvre terminée.

A la fin des battages se tenait un dernier repas de fête en patois tourangeau le berlot ou la berlotte, pour conclure ce repas les batteurs devaient chanter après les applaudissements la tablée se levait, verre à la main, il y avait vite de l'ambiance! Jeune j'ai connu un habitué de ces cérémonies possesseur d'un petit accordéon diatonique, normalement sur cet instrument on ne pouvait pas jouer de mélodies ayant à la clé des notes altérées et pourtant il jouait toutes sortes de musiques entraînantes, des airs d'opérettes, La Vie Parisienne par exemple, et des « tubes » du moment. Sur ces notes joyeuses la soirée se terminait, il fallait penser aux lendemains (qui déchantent).

LES VENDANGES

La charrette transportant les cuveaux (ansés) vers les vignes partait de grand

matin, dans la brume argentée, au soleil levant, les enfants se faisaient une joie d'y monter, ils devaient se tenir aux ridelles dans les chemins caillouteux, inégaux, rarement carrossables !

Les vendangeurs équipés de bottes et d'imperméables, munis de leur séccateur, se positionnaient de chaque côté d'un rang pour un travail plus rationnel. D'aucuns se baissaient, d'autres s'agenouillaient, ou encore alternaient les positions durant ce travail très fatigant, quand arrivait l'heure du déjeuner les corps étaient fort engourdis.

Comme pour la moisson, ce repas était toujours frugal et l'entraide entre voisins ne manquait pas. En entrée, la traditionnelle morue grillée dans la cheminée, un vrai délice, suivait le non moins traditionnel civet de lièvre, l'ouverture de la chasse tombant souvent au début des vendanges, ou bien la fricassée de poule, à cette évocation mes papilles réagissent, au dessert une succulente galette maison, tout cela dans une joyeuse ambiance !

Après ces bonnes choses il fallait se remettre au travail, la digestion aidant, on ralentissait un peu. Avant la nuit, au pressoir, on vidait les cuveaux dans des cuves en béton ou en bois. Pendant une bonne semaine le jus de raisin, le moût, fermentait et se transformait en vin nouveau, on tirait alors la cuve, on vidait dans le pressoir, on pouvait goûter la nouvelle récolte et juger la qualité du millésime.

Le raisin blanc se vendangeait un peu plus tard et passait directement au pressoir, la fermentation commençait rapidement, on appelait bernache le premier tirage délicieuse à déguster avec des marrons, avec modération, bien qu'à ce stade le degré alcoolique soit assez bas. Quelques mois plus tard venait le soutirage, puis la mise en bouteilles, alors le vin aura atteint toutes ses qualités.

A votre santé !



Association des Parents d'Elèves du RPI Genillé, Céré la Ronde, Le Liège

44

BULLETIN MUNICIPAL - GENILLÉ 2020



Retour sur l'année scolaire 2018/2019

L'équipe de l'APE œuvre tout au long de l'année pour animer et proposer des manifestations au profit des élèves du RPI.

L'APE était ainsi présente à la Foire aux Marrons de Genillé, en Octobre 2018, où elle a proposé comme chaque année des châtaignes grillées au feu de bois et de la bernache.

Elle a organisé une bourse aux jouets et articles de puériculture en novembre 2018, qui a été plutôt satisfaisante et sera donc renouvelée cette année.

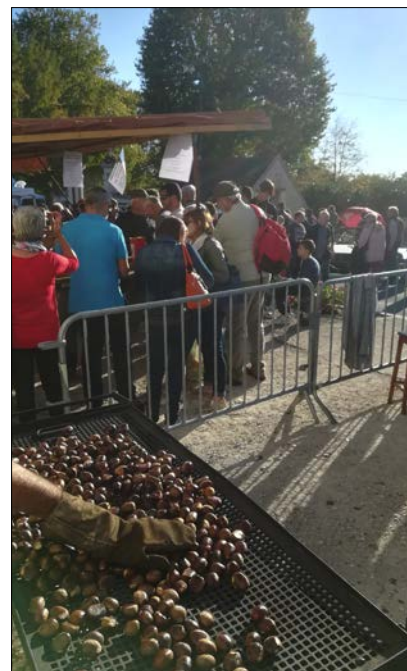
Comme chaque année, un spectacle de fin d'année a été offert aux élèves du RPI, durant le temps scolaire, permettant de réunir tous les enfants et de faire appel à des compagnies artistiques de la région.

Pour la première fois, l'APE a proposé aux parents une vente de chocolats, qui a été une vraie réussite et sera donc reconduite cette année.

Le défilé du carnaval, organisé par l'APE, s'est déroulé sous un beau soleil, petits et grands ont défilé dans les rues du village au rythme des musiciens de l'ESAT: "les Tissandiers", finissant le parcours au stade pour brûler le bonhomme carnaval, et partager crêpes et gâteaux confectionnés par les parents. La fin de l'année scolaire s'est terminée par la Fêtes des écoles fin juin, en pleine canicule !

Pour autant, après beaucoup de discussions, nous avons décidé de maintenir ce moment fort de la vie de l'école en déplaçant la scène à l'ombre et en décalant l'horaire... pour permettre aux familles d'assister au spectacle de leurs enfants.

Cette édition 2019 a finalement été plutôt appréciée, notamment la Tombola et l'accès gratuit aux deux structures gonflables, dont une très impressionnante par ses dimensions ! Nous remercions la municipalité de Céré la Ronde qui nous a octroyé une subvention exceptionnelle pour participer à la location de



ces structures.

Le repas proposé a attiré de nombreux parents, qui ont pu partager un moment convivial.

Notre présidente Sophie LEBRUN, engagée pour trois ans, a annoncé sa démission, nous la remercions pour son investissement et ses superbes flyers.

L'équipe de l'APE

ape37460@gmail.com

facebook : [ape rpi genillé](#)

Tél. 06 03 20 11 78



Association des Parents d'Elèves du RPI Genillé, Céré la Ronde, Le Liège (suite)



Un nouveau bureau à été élu lors de l'assemblée générale, nous sommes heureux de compter parmi nous de nouveaux membres et leur souhaitons à tous la bienvenue.

Rappelons que grâce aux bénéfices réalisés lors ses diverses manifestations et initiatives, l'APE reverse à chaque classe de l'argent pour l'achat de matériel ou l'organisation de sorties scolaires.

45

BULLETIN MUNICIPAL – GENILLÉ 2020

Cantine scolaire



Avec 67 ans d'existence, l'Association Cantine Scolaire Autonome des Ecoles Publiques de Genillé, poursuit sa mission au bénéfice des enfants fréquentant la cantine. Cette année encore, deux nouveaux parents ont intégré le conseil d'administration et le bureau, ce qui permet de poursuivre les différentes actions

entreprises dans le but de faire perdurer cette association. Nos deux employées, à temps partiel, Virginie DESCHAMPS (cuisinière) et Christine DENIAU (aide-cantinière) élaborent les repas, assurent la surveillance avec l'aide de personnels mis à disposition par la mairie. Nous poursuivons nos différentes opérations afin de collecter des fonds. Nos

opérations brioches fonctionnent bien et nous avons reconduit notre stand de vente de gâteaux et de crêpes à la foire aux marrons malgré le temps de cette année. Nous remercions toutes les personnes qui participent à ces différentes actions, l'équipe enseignante qui transmet les informations aux familles, ainsi que les mairies de Genillé et de Le Liège pour leur soutien.

Nous comptons sur vous pour les événements à venir et sur la présence des parents lors de l'AG en juin afin que nos enfants continuent de bénéficier d'une restauration scolaire faite sur place, et préserver les emplois.

Association Cantine Scolaire Autonome de l' Ecole de Genillé
07.84.28.10.84
assocantinegenille37@gmail.com

Quelles sont les nouvelles à l'école de Genillé ?

Une rentrée 2019 pleine de nouveautés

En effet, depuis juillet 2019, la loi du ministre de l'Education, Jean-Michel BLANQUER, « pour une école de la confiance » abaisse à 3 ans contre 6 auparavant l'âge de l'instruction obligatoire. Et alors ? Qu'est-ce que ça change ? nous direz-vous.

Selon ce texte de loi, les parents ou les tuteurs légaux doivent donc soit inscrire leur enfant dans une école maternelle dès ses 3 ans, soit informer la mairie de leur commune et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale d'Indre-et-Loire qu'ils optent pour l'école à la maison.

Toutefois des aménagements sont envisageables avec l'accord de la directrice de l'école, l'équipe éducative et l'inspecteur de l'Education nationale. Les aménagements ne concernent que les temps de classe de l'après-midi.

Concernant le personnel enseignant, Mme Diane JOURDAIN est partie vers de nouvelles aventures pour laisser place à M. Benjamin TALOT, qui a la classe de CM2 depuis septembre 2019.

Côté matériel et locaux, la classe de Mme HABERT a été équipée de 30 belles tables neuves et d'un TNI neuf. Quant à l'école, elle a profité de l'été pour prendre des couleurs. En effet, les portes des placards et des classes ont toutes été repeintes dans de jolies couleurs gaies ! Un grand merci à la municipalité !

Et les projets dans tout ça ?

L'année scolaire 2018/2019 a encore



été riche. Outre les multiples projets réalisés chaque année en maternelle et en élémentaire et permettant à chaque enfant de s'épanouir et de grandir, cette année les élèves ont participé à deux grandes actions.

Tout d'abord le 100^{ème} jour d'école. Qu'est-ce que c'est ? Et bien, afin de fêter comme il se doit le 100^e jour d'école de l'année scolaire les enfants de la Grande Section au CM2 ont participé à des ateliers ayant pour thème principal le nombre 100. Ces ateliers se sont déroulés sur une après-midi entière. Enfants, parents et enseignants se sont retrouvés autour d'une quinzaine de défis allant du classement de 100 mots par ordre alphabétique à la réalisation de 100 tours d'un parcours sportif. Qui a dit qu'on ne peut pas faire de mathématiques en s'amusant ?

Mais parce que chacun sait que les enfants ont toujours des rêves et des étoiles plein la tête, quoi de mieux que

de parler astronomie. C'est ce que les classes de MS de Mme RIOLLAND, de CP/CE1 de Mme ROBIN et de CM1/CM2 de Mme JOURDAIN ont fait durant 2 jours au printemps. M. MILTEAU, animateur scientifique passionné, est intervenu muni de son planétarium géant installé dans la salle de motricité de l'école. Les enfants ont pu étudier de manière plus ludique la rotation de la Terre et l'alternance jour/nuit, les saisons, ...

Enfin, concernant l'année scolaire 2019/2020, d'autres beaux projets devraient voir le jour. La classe de CE2 de Mme HABERT devrait partir en classe de mer à Talmont-Saint-Hilaire durant 3 jours en mai. La classe de CM2 de M. TALOT devrait participer à un projet danse et théâtre.

Mais tout ceci est un avant-goût de tout ce qui attend les enfants car les enseignants de Genillé sont toujours pleins d'imagination !



À l'école (suite)

Pour finir cet article, nous ne manquons pas de remercier toutes les personnes qui participent à élaborer ces divers projets : les mairies du RPI, les élèves, les parents d'élèves, les parents élus au Conseil d'École, l'Association de Parents d'Elèves (très active sur le RPI) et M. Meunier pour gérer le numérique à l'école.

L'équipe enseignante de Genillé



**L'équipe du bulletin remercie tous les membres des associations et amicales qui ont envoyé de nombreuses photos et des articles concernant leurs activités de l'an passé et parfois leurs projets.
Encore bravo**



RECENSEMENT

de la population 2020

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr

Du 16 janvier au 15 février 2020



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Insee & votre commune

n° imprimé : 195 PARTIES PRENANTES

Du 16 janvier au 15 février 2020

3 agents recenseurs passeront chez vous pour le recensement de la population 2020.
Il s'agit d' Annette JOUVIN - Danièle HERNANDEZ - Philippe KERGOURLAY
Réservez-leur un bon accueil, merci.

R.R.

TAXIS POTTIER

Genillé / Loches / Montrésor

- Toutes distances 7j/7 24h/24
- Transports de malades assis
- Transports de personnes à mobilité réduite
- Minibus 9 places équipés pour fauteuils roulants



02 47 92 60 26



SARL ESPACE SURVEILLANCE GARDIENNAGE

M. et M^{me} AUBERT

La Cabotterie - 37460 GENILLÉ
06 14 27 53 44 ou 06 11 60 04 67
Email : didier.aubert638@orange.fr

RCS 504 334 509 APE 8010Z
N° Fonctionnement : AUT-37-2112-09-24-20130348343

VERNAT
Travaux Publics
Groupe **VERNAT**
AGENCE **TOURAIN-BERRY**

37600 LOCHES
Partenaire pour un avenir durable ☎ 02 47 59 64 16
accueil@vernattp-gv.com

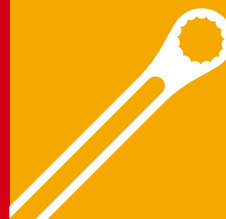
Fabricant Menuisier - Ebéniste
*Portes - Fenêtres - Bois - PVC - Alu
Parquets - Cuisines - Escaliers - etc...*
Route de Montrésor, 37460 Genillé
Port : 06 80 88 25 00 Tél/Fax : 02 47 59 56 73
Site Internet : www.hervet-menuiseries.fr
Mail : jean-jacques@hervet-menuiseries.fr



Couleurs et Matières
Peinture et Décoration
Jérémy Le Corre
La Huttière, 37460 Genillé
Tél: 06 86 52 32 22
lecorre.avy@wanadoo.fr
couleurs-et-matieres37.com
Siret 531 510 998 00010

MOTRIO

simplifions l'entretien auto



Ne tournez plus en rond, venez au Garage Les Carrés



- Garantie constructeur préservée
- Révisions et vidanges
- Diagnostics électroniques multimarques
- Pneus • Freins • Climatisation
- Remplacement pare-brise
- Réparation impact
- Reprogrammation moteur
- Carte grise
- Plaque d'immatriculation
- Véhicule de prêt
- Facilité de paiement par carte bleue
- Reconditionnement et nettoyage filtre à particules (FAP)

Votre devis en ligne sur [motrio.fr](https://www.motrio.fr)

**ZA LA VENÉRIE
37460 GENILLÉ**

02 47 59 56 96



<https://www.garagelescarres.fr>